

Accidents de la route

20 morts et plus de 500 blessés en 48 heures

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année
D'ALGERIE

N°7219 - LUNDI 30 JUIN 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

67,56% de taux de réussite
à l'examen du BEM

Talhaoui Meriem
de Biskra en tête de liste

P03



Lire en page 03

ORAN
P07

Le tourisme de mémoire et le tourisme de patrimoine omniprésents
Oran, capitale estivale d'Algérie 2025

Pour un saut qualitatif dans la prise en charge du cancer
Journée de formation à l'EHU

Musée Ahmed Zabana
**Plus de 12.000 visiteurs séduits par des collections
animées par l'innovation technologique**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Membres du Conseil de la nation

Larbi Mouaz et Aissa Bouregba
prêtent serment au Parlement arabe



Deux membres du Conseil de la nation, Larbi Mouaz et Aissa Bouregba, nouvellement désignés pour représenter l'Algérie au sein du Parlement arabe, ont prêté serment lors des travaux de la 5e et dernière séance de la première session de la 4e législature de cette instance parlementaire arabe, qui ont débuté samedi au siège du Secrétariat général de la Ligue arabe au Caire (Egypte), a indiqué un communiqué du Conseil de la nation. La séance, présidée par M. Mohamed Al-Yamahi, président du Parlement arabe, a débuté par "la prestation de serment de deux membres du Conseil de la nation, nouvellement désignés pour représenter l'Algérie au sein de cette instance parlementaire arabe, conformément aux lois en vigueur. Il s'agit de M. Larbi

Mouaz, membre du Conseil de la nation, président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale, membre du Parlement arabe, et de M. Aissa Bouregba, membre du Conseil de la nation et également membre du Parlement arabe", précise la même source. Cette séance qui marque la clôture de la première session entamée en octobre dernier, est consacrée à "l'examen des évolutions actuelles aux niveaux régional et international, ainsi qu'aux moyens de renforcer l'action parlementaire arabe commune pour trouver des solutions aux graves défis auxquels fait face la région arabe, notamment la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire à Ghaza et dans les territoires palestiniens occupés", note le communiqué.

Parti des travailleurs

Célébration du 35ème anniversaire

Le Parti des travailleurs (PT) a organisé, samedi à Alger, une cérémonie à l'occasion du 35ème anniversaire de sa création, en juin 1990. Lors de cette cérémonie, rehaussée par la présence de nombreux responsables de partis politiques et de représentants des factions palestiniennes, la secrétaire générale du PT, Mme Louisa Hanoune a retracé le parcours du parti depuis sa création, et rappelé ses positions vis-à-vis des différents événements nationaux et internationaux, saluant dans ce contexte "les nombreux acquis réalisés, notamment dans les vo-

lets socioéconomiques". Au plan international, Mme Hanoune a réaffirmé le soutien de son parti à la cause palestinienne, appelant à multiplier les efforts pour mettre fin à l'agression sioniste contre la bande de Ghaza. A cet égard, les représentants des factions palestiniennes ont tenu à saluer les positions de l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la défense de la cause palestinienne juste dans les tribunes internationales, notamment au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU.

Représentant le président de la République

Larbaoui participe à la 4ème Conférence internationale «FFD4»



Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, s'est rendu, ce dimanche, à Séville (Espagne) pour participer à la 4ème Conférence internationale sur le financement du développement (FFD4), a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. «Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, se rend, dimanche 29 juin 2025, à Séville (Espagne) pour participer à la 4e Conférence internationale sur le financement du

développement (FFD4), prévue du 30 juin au 3 juillet 2025», lit-on dans le communiqué. «Les participants à cette conférence examineront diverses questions liées à la problématique du financement du développement, notamment l'état de mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba visant à appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en vue de formuler des propositions et des solutions collectives à même de soutenir les efforts de développement et de combler le déficit de financement», selon la même source.

BEM

Excellents résultats des Ecoles
des Cadets de la Nation

Les Ecoles des Cadets de la Nation ont enregistré d'"excellents résultats" aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM), avec un taux de réussite de 100%, a indiqué samedi, un communiqué du ministre de la Défense nationale (MDN). "Suite à l'annonce des résultats des épreuves du BEM pour la session de juin 2025, les promotions du cycle secondaire des Ecoles des Cadets de la Nation, ont enregistré d'excellents résultats, avec (484) cadets qui ont obtenu leur BEM, soit un taux de réussite de (100%)", précise la même source. "A cette occasion, Monsieur le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense Natio-

nale, Chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, présente ses félicitations à tous les lauréats et les cadres qui ont participé à la réalisation de ces résultats honorables, leur souhaitant davantage de succès et d'épanouissement", ajoute le communiqué. "Ces excellents résultats reflètent l'intérêt particulier conféré par le Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire aux Ecoles des Cadets de la Nation. Ces exploits confirment également le haut niveau de ces Ecoles, ainsi que la rigueur et le dévouement des enseignants et des cadres œuvrant avec abnégation à atteindre les objectifs escomptés", conclut le MDN.

Foire commerciale intra-africaine prévue en Algérie

Rezig préside une réunion de suivi des préparatifs

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, hier samedi, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs en cours pour l'organisation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre 2025 au Palais des exposi-

tions (Alger), indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue en présence du secrétaire général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), d'un représentant du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), d'opérateurs économiques et de représentants d'institutions économiques

nationales, a permis d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs de cet événement économique continental, notamment en ce qui concerne les domaines d'investissement prioritaires et les contrats d'exportation susceptibles d'être signés à cette occasion, précise le communiqué. Dans son allocution, le ministre a insisté sur la

nécessité pour tous les acteurs de joindre leurs efforts afin de garantir le succès de cet événement économique majeur, qui devrait enregistrer une large participation de représentants gouvernementaux, d'institutions économiques africaines, ainsi que d'entreprises et d'opérateurs économiques de tout le continent.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Lutte contre l'exploitation illégale des plages

Les pouvoirs publics passent à l'offensive

Par B.Habib

Chose promise, chose faite, car il était temps. Les autorités locales de la wilaya d'Oran sont passées à l'exécution, à la lettre, des nouvelles dispositions réglementaires concernant les occupations illégales et la concession des plages. En application des instructions de M. Samir Chibani, wali d'Oran, visant à lutter contre toute forme d'exploitation illégale des plages, la Cellule de protection de l'environnement, en coordination avec la commune d'Aïn El Turck et les services de sécurité de la daïra d'Aïn El Turck, a mené samedi dernier, une opération d'envergure pour lutter contre ce phénomène au niveau des plages libres d'accès. L'opération s'est déroulée, en présence du responsable de la Cellule de protection de l'environnement de la wilaya, du directeur du tourisme, du maire d'Aïn El Turck et des services de sécurité. Pour la saison estivale 2025, la wilaya a repris le contrôle et la surveillance des plages principalement, en ce qui concerne le respect du dispositif de la concession pour parer aux occupations anarchiques ou arbitraires. Pour cette saison, des autorisations d'exploitation touristique ont été attribuées par les services de la wilaya sur 27 plages autorisées à la baignade. Selon le secteur de tourisme, au moins 76 autorisations de concession ont été accordées sur ces plages afin de garantir aux estivants, un séjour agréable et respectable sur les plages. Ces assiettes ont été attribuées à la suite d'enchères publiques, organisées par la wilaya. L'objectif est de permettre un accès libre du public à au moins 70 % de la zone réservée à la baignade conformément aux nouvelles dispositions interministérielles qui prévoient de lutter efficacement et rigoureusement contre le phénomène d'exploitation illicite des parcelles

de plages, au détriment des baigneurs. Seulement voilà, constatant sur le terrain des dépassements et des violations aux règles en matière de respect de la superficie légale de plage occupée, les autorités locales de la wilaya d'Oran, à leur tête le wali d'Oran M. Samir Chibani, sont passées à l'acte. Cette décision du wali de s'enquérir de plus près de la situation sur les plages traduit la volonté manifeste et ferme de l'Etat afin de couper le mal à sa racine et à venir à bout définitivement contre ce phénomène qui a pris de l'ampleur sur la côte ouest, ces dernières années. Le bilan de l'opération effectuée par les services de la wilaya, l'APC d'Aïn El Turck et les services de sécurité est à première vue significatif: 106 tables, 298 chaises et 69 parasols installés illégalement seront saisis. En plus, les contrevenants aux dispositions de la concession sur les plages risquent des sanctions et des poursuites, en vertu de la nouvelle réglementation. Ils ont été déferés au centre de sécurité de la daïra pour les suites judiciaires nécessaires. L'opération se poursuit afin d'assurer le confort des citoyens et de faire respecter la loi, régissant l'attribution des zones réservées aux plages libres. Autant dire que les mesures décidées par le wali d'Oran afin de faire respecter la loi, concernant les occupations et l'exploitation des plages, visent en premier lieu à garantir aux estivants et aux touristes un accès sain, libre et sans encombre sur les plages de la wilaya autorisées à la baignade. Des mesures qui s'inscrivent dans le cadre des efforts ayant pour but de préserver le confort et la sécurité des vacanciers et à assurer le succès de la saison estivale 2025, en toute sécurité et tranquillité. Ces opérations ont touché également des plages au niveau de plusieurs wilayas côtières. Le projet de loi vient modifier et compléter la loi 03-02 du 17 février 2003, dé-

finissant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages. Le texte concrétise la gratuité de l'accès aux plages en disposant que la partie donnée en concession ne peut dépasser 30% de la surface totale de la plage. Les pouvoirs publics expliquent que les modifications apportées ont pour objectif de prendre en charge les insuffisances constatées au fil des saisons estivales précédentes. Aussi, des plages proposées en concession n'ont pas attiré les investisseurs, ce qui a fait qu'elles n'ont pas été exploitées par des professionnels, avec comme conséquence une qualité de service médiocre. Le squat illégal des plages a sérieusement porté un préjudice à la gratuité des plages pourtant pérennisée par l'Etat, en vertu de l'article 5 de la même loi, tant les exploitants illégaux appliquaient des prix exorbitants qui dépassaient tout entendement car hors de portée des baigneurs. Ces transgressions ont été constatées par la Commission nationale de préparation de la saison estivale, lors de ses sorties sur le terrain. Ceci dit et afin de garantir les meilleures conditions de séjour convenables aux estivants nationaux résidents ou expatriés et pour les touristes étrangers, des modifications ont été proposées dans le projet de loi élaboré. Ainsi, et conformément au plan d'aménagement touristique des plages, prévu par la loi, la partie de la plage à donner en concession ne peut pas dépasser 30% de sa surface et ce, afin de concrétiser le principe de gratuité des plages. Dans chaque plage, la surface gratuite sera au minimum de 70% et les concessionnaires sont tenus de se conformer à la disposition en exploitant uniquement la surface définie dans le plan d'aménagement comme faisant l'objet d'une concession. «Des sanctions dissuasives ont été introduites, comprenant notamment des amendes à l'encontre de toute personne qui enfreint la loi, occupe une plage sans autorisation, entrave la liberté des estivants ou met leur vie en danger», a indiqué la ministre du Tourisme, Mme Meddahi, soulignant que cette démarche est à même de «rétablir l'autorité de la loi et faire du respect du littoral: une culture».

Complexe «Kotama Agrifood»

La réception dans les prochaines semaines

Le ministre de l'industrie, Sifi Ghrieb a affirmé, vendredi à Jijel que le complexe de trituration de graines oléagineuses et d'extraction d'huiles végétales "Kotama Agrifood", situé à Bazoul dans la commune de Taher sera réceptionné dans les prochaines semaines". "Tous les travaux en cours sont presque terminés et que le complexe sera réceptionné dans les prochaines semaines", a déclaré le ministre à la presse lors de l'inspection des travaux restants dans ce complexe en marge d'une visite de travail qu'il a effectuée dans la wilaya. Il a ajouté dans le même contexte qu'il ne reste "que quelques petites retouches qui, une fois terminées, permettront de livrer le projet et de le mettre en service", soulignant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune" suit personnellement les étapes de l'avancement de la réalisation de cet important projet". M.Sifi a souligné que les responsables du complexe, ses jeunes ingénieurs et cadres diplômés des universités algériennes, ont pu relever le défi et

mener à bien le projet, notant qu'il s'agit d'un projet qui "incarne la volonté de l'Etat de relancer les projets qui ont été confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption". Inspectant les différentes unités du complexe, le ministre de l'Industrie a souligné la "nécessité d'accorder une attention particulière aux normes de sécurité, ainsi que d'assurer un contrôle adéquat de l'utilisation de la technologie et du système d'automatisation". Le complexe spécialisé dans l'extraction d'huiles végétales brutes à partir du soja, se compose d'une unité de trituration des graines oléagineuses et d'extraction des huiles végétales brutes, d'une unité de stockage de la matière première (soja) et d'une unité de stockage du produit fini et de commercialisation des huiles. Relevant de Madar Holding, le complexe permettra de couvrir 40% des besoins nationaux en huiles végétales brutes et 60% des besoins en tourteau (sous-produit solide obtenus après extraction de l'huile des graines des oléagineux, utilisé pour l'alimentation animale).

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Israël n'est plus invulnérable désormais

L'esprit criminel extrémiste de Netanyahu avait, malheureusement, pour lui, donné exactement le contraire de ce qu'il pensait pouvoir acquérir, en épousant une stratégie visant l'extermination de la population de Ghaza. Nous sommes déjà, en face d'un criminel psychopathe, soutenu de façon cynique par tout un Occident, lui ayant pourvu de toute sorte d'assistance militaire, économique et médiatique. C'était justement cette solidarité occidentale qui l'avait incité à ne pas faire marche arrière, dans son processus génocidaire à l'égard de la population ghazaouie. Mais cette fois, l'exception a été établie, quand a été mise à l'évidence la fourberie des mythes et des mensonges ayant longtemps servi de somnifères, visant à rendre insensible l'opinion publique en Europe et en Amérique vis-à-vis de la question palestinienne. C'est ainsi que nous avons eu l'occasion de suivre des «agitations» populaires déferlant dans les rues des grandes villes occidentales. Ces mouvements répondant à la conscience morale de ces nations n'ont pas caché leurs soutiens inconditionnels à la cause palestinienne et par la même occasion, dénonçant solennellement les crimes contre l'humanité, perpétrés contre les populations civiles de Ghaza et notamment, sans omettre de rappeler toute une décennie d'un embargo ayant étranglé une population de deux millions de ghazaouis, sans défense et livrée à elle-même. L'ordre mondial est actuellement devant un choix difficile, ou bien, il procéderait à sauver la situation des grandes dérivées ayant caractérisé cet ordre, depuis sa création à la fin de la seconde guerre mondiale. L'ONU et son Conseil de sécurité étaient censés et fondés dans l'intention de mettre sur pieds des Institutions humanitaires, dotés d'un droit international. Tout cela, visait à éviter à l'humanité d'autres souffrances, suite aux atrocités commises, lors des deux conflits mondiaux. Tout cela, c'était vrai uniquement sur les plans purement théoriques. C'était sur le plan des rêves et des souhaits visant à tromper les niais de ce monde. Trois ans après, allait commencer l'occupation illégale et injuste de Palestine par les juifs de la diaspora ... Cette occupation va procurer l'élimination violente et progressive du peuple palestinien ... C'était le long et dur chemin vers l'extermination et l'exil. Toute cette période, d'environ 80 ans, c'était l'ONU et son Conseil de sécurité qui servaient de bouclier contre tout ce qui pourrait porter atteinte à cette entité sioniste. Et, c'était la période des vaches grasses pour le sionisme mondial. Depuis, les glorieux événements du 07 octobre, l'humanité avait découvert le vrai visage du juif persécuté... Ainsi, nous sommes en train d'entrer de plain-pied dans une nouvelle période. C'est le déclin du sionisme criminel, usurier et sangsue...

67,56% de taux de réussite à l'examen du BEM

Talhaoui Meriem de Biskra en tête de liste

Le taux national de réussite à l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2025, a atteint 67,56 %, a indiqué samedi un communiqué du ministère de l'Education nationale. Le nombre des candidats scolarisés admis s'élève à 433.308 élèves, celui des candidats libres admis à 2.338 élèves, précise la même source, rappelant que le nombre global des inscrits à cette session est de 827.000 candidats. Le nombre des candidats scolarisés inscrits s'élève 814.543 élèves, celui des candidats scolarisés présents aux examens à 808.499, celui des candidats libres inscrits à 12.457, alors que celui des candidats libres présents a atteint 7.902, ajoute le ministère. En tête de liste des lauréats figurent Talhaoui Meriem du CEM "Ramdani Hassouni" (Biskra) avec une moyenne de 19,58, suivie par Bakir Anis du CEM "Khennouche Ahmed" (Alger) avec une moyenne de 19,46, et Kheddache Fatima du CEM "Amira Moussa" (Jijel) avec une moyenne de 19,46, lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, le nombre global des élèves scolarisés admis avec mention s'élève à 216.139, dont 3.931 avec mention excellent, 34.699 avec mention très bien, 68.905 avec mention bien, et 108.604 avec mention assez bien. A cette occasion, le ministère de l'Education nationale a adressé "ses félicitations à tous les admis à l'étape de l'enseignement post-obligatoire", leur souhaitant "davantage de réussite et de succès dans leur parcours scolaire" et "une meilleure chance à ceux n'ayant pas été admis à cette session". Le ministère a adressé également ses remerciements à tous les membres de la corporation de l'éducation pour "les efforts consentis tout au long de l'année scolaire ainsi qu'à tous les départements ministériels et corps de sécurité ayant contribué avec efficacité et compétence à la réussite de cet examen".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Mobilisation nationale contre la drogue

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drogue, célébrée, jeudi, sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les autorités algériennes ont réaffirmé leur détermination à intensifier la lutte contre ce fléau aux multiples ramifications. Une cérémonie officielle s'est tenue au Centre international de conférences « Abdelatif-Rahal » (CIC, Alger), présidée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, en présence de hauts responsables, des corps de sécurité, de la société civile et d'acteurs institutionnels engagés. Dans son allocution, le Premier ministre a souligné « le grand intérêt que porte le Président de la République à la lutte contre la drogue », rappelant l'engagement de l'État à mobiliser toutes les forces de la société pour combattre ce phénomène avec « efficacité et rigueur ». Larbaoui a mis en garde contre les graves menaces sanitaires, sociales et économiques que représente la prolifération des drogues, aggravées par leur instrumentalisation dans des politiques hostiles visant la jeunesse et la stabilité des États. Le Premier ministre a présenté l'approche nationale adoptée, articulée autour de la prévention, du traitement et de la dissuasion, et consolidée par un arsenal législatif renforcé, notamment la récente révision de la loi sur la prévention contre la drogue et les substances psychotropes. Cette loi prévoit désormais de nouvelles incriminations, le durcissement de certaines peines et des dispositifs accrus de confiscation des profits issus de ce trafic. Par ailleurs, Larbaoui a annoncé l'adoption de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue 2025-2029, approuvée en Conseil des ministres en avril dernier. Elle repose sur quatre axes: prévention proactive, prise en charge médicale et sociale des toxicomanes, adaptation du cadre pénal et renforcement de la coopération internationale. Dans le cadre de cet engagement collectif, l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie a signé des mémorandums d'entente avec plusieurs institutions dont le ministère de la Jeunesse, l'Observatoire national de la société civile et l'Organe de protection de l'enfance, pour coordonner les actions de terrain. Un accent particulier a également été mis sur le rôle des femmes dans la prévention familiale et communautaire, à travers une journée d'étude organisée par le ministère des Affaires religieuses, valorisant l'action des guides, religieuse, et la sensibilisation via les mosquées et écoles coraniques. Enfin, cette journée de mobilisation a été ponctuée par le coup d'envoi du "Marathon de la jeunesse" à Tlemcen et l'hommage rendu aux corps de sécurité pour leur engagement dans ce combat national.

Conseil de la Nation

Le projet de loi minière bientôt en plénière

Par Nadira F.

La Commission des affaires économiques et financières, présidée par Nouredine Tadj, auditionne le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables Mohamed Arkab, dans le cadre de l'étude du projet de loi encadrant les activités minières. Dans le cadre de l'étude du texte de loi encadrant les activités minières, la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation a tenu, dans la soirée du mercredi 25 juin 2025, une réunion présidée par Nouredine Taj, président de la commission. La séance a été consacrée à l'audition de Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, accompagné de Mme Karima Tafer, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, chargée des mines. Le président de ladite commission a signalé l'importance stratégique de ce texte de loi, qu'il a qualifié de jalon essentiel dans la mise en œuvre des enga-

gements électoraux du Président Tebboune. Il a salué les progrès significatifs réalisés par le secteur et l'accélération notable de son développement au cours des dernières années, affirmant que ce texte contribuera au développement du secteur, soutiendra la relance économique et participera à la diversification des sources de revenus, conformément à la politique nationale de réduction de la dépendance aux hydrocarbures engagée depuis 2019. Pour Mohamed Arkab, représentant du gouvernement, a présenté les grandes lignes du texte en question, a expliqué que ce projet de loi vise à encadrer les conditions d'octroi des autorisations minières pour les activités d'exploration et d'exploitation, tout en définissant les sanctions dissuasives applicables aux contrevenants (tels que l'exploitation sans autorisation...) Il a précisé que les objectifs principaux de ce texte sont les suivants: de renforcer la souveraineté nationale sur les ressources naturelles, d'améliorer le climat d'investissement dans le secteur; Simplifier les procédures administra-

tives, de consolider les garanties juridiques et financières en faveur des investisseurs, d'encourager les partenariats public-privé, il vise aussi d'appliquer des normes environnementales strictes. À la suite de cette présentation, les membres de la commission ont eu l'occasion de faire part de leurs préoccupations, poser des questions et formuler des observations sur le texte en étude. Ils ont salué les mesures et incitations prévues par le texte de loi, qui s'inscrivent dans une logique de valorisation des ressources minières nationales au service de la relance économique. Ils ont également insisté sur la nécessité d'accélérer la numérisation de tous les secteurs, en particulier ceux à caractère stratégique comme celui de l'énergie. Il convient de noter que la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation est actuellement en train de préparer son rapport préliminaire sur ce texte de loi, en vue de sa présentation lors de la séance plénière prévue pour le lundi 30 juin 2025, qui sera consacrée à l'examen et au débat du texte de loi.

Foire internationale d'Alger (FIA)

Clôture de la 56ème édition avec une dynamique notable

La 56ème édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), organisée du 23 au 28 juin, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est clôturée, samedi soir au Palais des expositions (Safex) à Alger, avec une participation record de 684 entreprises algériennes et étrangères. Cet événement économique important, placé sous le slogan « pour une coopération commune et durable », a vu la participation de 539 entreprises algériennes et de 145 entreprises étrangères issues de 31 pays, dont le Sultanat d'Oman, invité d'honneur de cette édition. Outre la participation record des opérateurs locaux, cette édition a connu une participation remarquable des pays étrangers, ce qui dénote la dynamique notable de la participation étrangère aux expositions et salons organisés au Palais des expositions. Le président de la République s'était

félicité, lors de l'inauguration de la FIA, du développement des entreprises nationales, insistant sur l'importance de poursuivre les efforts en vue de renforcer la compétitivité du produit national, d'assurer l'autosuffisance et de promouvoir les exportations. Tous ces indicateurs montrent que l'Algérie est désormais un centre d'attraction pour les investisseurs étrangers, à la lumière des résultats des réformes économiques concrétisées sur le terrain, d'autant plus que les industries agroalimentaires, les industries chimiques et pétrochimiques ainsi que les services, les industries mécaniques et la sidérurgie figurent parmi les principaux secteurs où l'Algérie a réalisé un progrès notable dans son tissu économique, et qui connaissent une forte attractivité des investisseurs étrangers. Les secteurs du BTP, de l'industrie électrique et électronique, et de l'artisanat ont émergé

en tant que secteurs prometteurs marqués par une dynamique croissante. Cette édition a vu une forte affluence des visiteurs, tant des citoyens venus des différentes wilayas du pays, que des professionnels ou des investisseurs locaux et étrangers, outre l'organisation de rencontres, de forums d'affaires et de conférences en marge de cette manifestation, durant lesquels, l'accent a été mis sur les multiples opportunités d'investissement en Algérie offertes aux entreprises étrangères. La FIA constitue l'une des principales manifestations économiques internationales qui met en évidence l'évolution de l'économie nationale et ses capacités productives et contribue au renforcement des échanges commerciaux et professionnels, à travers la mise en place d'un environnement propice au partenariat et à l'investissement étranger direct (IDE) dans les différents secteurs.

Pavillon du MDN à la FIA

Des produits reflétant le professionnalisme et le haut niveau de l'industrie militaire

Le pavillon du ministère de la Défense nationale (MDN) à la 56e Foire internationale d'Alger (FIA) connaît une forte affluence de visiteurs venus découvrir les derniers produits militaires qui reflètent le haut niveau de professionnalisme de l'industrie militaire, notamment dans les domaines mécanique et électronique et des technologies modernes, a constaté l'APS sur place. Le MDN participe à cette manifestation économique internationale, inaugurée lundi dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec 21 unités de production relevant des Commandements des forces navales et des forces aériennes, ainsi que du département Transmissions et Systèmes de commandement-contrôle, la Direction centrale du matériel, la Direction de l'industrie militaire et l'Institut national de cartographie et de télédétection. Dès les pre-

mières heures d'ouverture de cette Foire, les visiteurs ont commencé à affluer vers le pavillon pour découvrir les différents produits de l'industrie militaire, à l'instar de ceux du Groupement de promotion de l'industrie mécanique de la 5e région militaire à Constantine, tels que les véhicules spéciaux de type fuchs et véhicules blindés légers de transport de troupes NIMR2. De nombreux visiteurs venus des différentes régions du pays, se sont dits fiers de ces produits qui reflètent le haut niveau de professionnalisme atteint par l'ANP. L'espace réservé au Commandement des forces navales a vu également une affluence notable des visiteurs, notamment des jeunes désirant rejoindre cette armée, à l'instar de Faouzi Kouassa, originaire de Jijel, qui a déclaré être venu visiter ce pavillon en vue d'en savoir plus sur les forces navales afin de rejoindre ses rangs à l'avenir. De son côté, le

pavillon réservé au Commandement des forces aériennes a connu une forte affluence, à l'instar de l'Etablissement de construction aéronautique, "Chahid Boumedal Abed" à Oran (2e région militaire), qui fabrique et assure la maintenance de différents types d'avions, notamment ceux destinés à la formation militaire et civile, ce qui reflète les progrès considérables réalisés dans le processus de modernisation de l'ANP et son adaptation aux nouvelles technologies. L'Etablissement de développement et de production des systèmes de technologies avancées (EDPSTA) relevant de la 1ère région militaire, met en avant la contribution de l'ANP à l'enrichissement de la production économique et industrielle nationale et à la satisfaction des besoins des institutions de l'Etat dans les domaines inhérents, en assurant une série de tâches stratégiques sensibles telles que les levés to-

pographiques, selon les explications fournis sur place. De son côté, l'Etablissement de plate-forme de systèmes électronique de Sidi Bel Abbès, a suscité un vif intérêt de la part des visiteurs, qui ont exprimé leur admiration pour ses activités, notamment la défense par les systèmes électroniques et la fabrication d'équipements et de fournitures de haute qualité conformes aux normes internationales. L'espace consacré au Département des transmissions et des systèmes de commandement-contrôle a connu à son tour une affluence notable des visiteurs curieux de connaître les derniers équipements en informatique et technologies modernes, à l'instar de l'Etablissement central de rénovation du matériel des transmissions relevant de la 1e Région militaire et l'Etablissement de câblerie qui a réalisé un grand succès dans l'industrie de la fibre optique.

Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie

Plusieurs mémorandums d'entente signés

L'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie a signé, jeudi à Alger, des mémorandums d'entente avec des institutions nationales, dans le but de renforcer les mécanismes de coopération dans la lutte contre ce fléau. A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale contre la drogue, l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie a signé trois mémorandums d'entente avec le ministère de la Jeunesse et le Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE). Cette démarche vise à renforcer les mécanismes de coopération et de coordination entre l'Office national de lutte contre la dro-

gue et la toxicomanie et les institutions dont les programmes tendent vers les mêmes objectifs. A cette occasion, des recommandations issues des ateliers organisés dans le cadre de cette journée mondiale ont été présentées. Elles concernent les axes de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue et les substances psychotropes 2025-2029. En matière de prévention, les recommandations soulignent l'importance de "renforcer la sensibilisation au sein des familles et dans les milieux éducatifs et religieux", tout en insistant sur "le rôle de la société civile en la matière". Concernant la prise en charge, le traitement et la réinsertion des toxicomanes, les participants ont recommandé "la création de quatre centres

régionaux spécialisés dans le traitement de la toxicomanie", tout en veillant à "augmenter le nombre de professionnels spécialisés dans le traitement des addictions". Dans le domaine de la lutte contre la drogue et les substances psychotropes, les intervenants ont appelé à "durcir les peines contre les actes liés à ce fléau", à "renforcer la coordination entre les juridictions et les services de sécurité compétents" et à "approfondir la coopération avec les organisations internationales, à travers la conclusion d'accords et de mémorandums d'entente régionaux et internationaux". Le Journée mondiale contre la drogue a été célébrée en Algérie sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Gendarmerie nationale

Plus de 4.000 comprimés psychotropes saisis à Laghouat

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Laghouat ont procédé à l'arrestation de deux individus et à la saisie de plus de 4000 comprimés psychotropes de type «Prégabaline 300mg», indique samedi un communiqué des mêmes services. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, sous toutes ses formes, à travers le territoire de compétence du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Laghouat, et lors d'une patrouille de contrôle routier effectuée par les éléments de l'Escadron territorial de Sécurité routière au niveau de la route nationale N 01 reliant la wilaya de Laghouat à celle de Djelfa, plus précisément au niveau du rond-point Bouchaker (commune de Laghouat), un véhicule en direction de Laghouat a été intercepté», précise la même source. «Après vérification des documents du véhicule et une fouille minutieuse, 4116 gélules de type Prégabaline 300mg ont été découvertes, soigneusement dissimulées dans les cavités inférieures



avant du véhicule», ajoute le communiqué, soulignant que «les deux suspects ont été immédiatement arrêtés et remis aux éléments de la Brigade de recherches de la Gendarmerie nationale pour la poursuite de l'enquête». L'opération s'est soldée par «l'arrestation de deux individus âgés entre 26 et 28 ans, tandis qu'un troisième se trouve toujours en état fuite,

outre la saisie d'un véhicule touristique et de 4116 gélules de type Prégabaline 300mg», selon la même source. «Après parachèvement de toutes les procédures légales, des dossiers judiciaires ont été établis à l'encontre des mis en cause, qui seront présentés devant les juridictions compétentes dès la finalisation de l'enquête», conclut le communiqué.

Education

Sadaoui reçoit des ministres et des représentants des organes nationaux

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a reçu les ministres des secteurs et les représentants des organes nationaux ayant contribué à la réussite des examens scolaires nationaux session 2025, affirmant que ce résultat est "le fruit de la synergie institutionnelle et de la mobilisation collective au service de l'école algérienne", a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre tenue, samedi, au siège du ministère, M. Sadaoui a honoré les ministres des secteurs et les représentants des organes ayant contribué à la réussite des examens scolaires nationaux, saluant "leur rôle majeur dans l'accompagnement du secteur". Dans ce cadre, le ministre a exprimé "ses vifs remerciements et sa profonde reconnaissance pour les efforts déployés par les départements et instances qu'ils



supervisent, ainsi que pour la performance efficace et la coordination étroite avec les services du ministère de l'Education nationale aux niveaux central et local, ayant permis d'assurer le bon déroulement des examens et d'instaurer un climat de sérénité et de discipline", précise la

même source. M. Sadaoui a, en outre, estimé que l'organisation très réussie des examens scolaires nationaux session 2025 "est le fruit de la synergie institutionnelle et de la mobilisation collective et permanente au service de l'école algérienne", lit-on dans le communiqué.

Accidents de la route

20 morts et plus de 500 blessés en 48 heures



Vingt personnes sont décédées et plus de 500 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en 48 heures à travers le pays, a indiqué samedi, un communiqué de la Protection civile. Les unités de la Protection civile ont effectué, du 26 au 28 juin, plusieurs interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national et qui ont causé la mort à 20 personnes et des blessures à 522 autres, précise le communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mila avec quatre (04) décès et cinq (05) blessés, suite à 09 interventions liées aux accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 1469 personnes, dont 439 traitées sur place et 136 autres évacuées vers des structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant, toutefois, le décès par noyade en mer de neuf (09) personnes dans les wilayas de Bejaia, Boumerdès, Oran, Skikda et Mostaganem. En outre, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 7 incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas d'Alger, Djelfa, Tlemcen, M'sila, Blida, Boumerdès et Relizane, causant des gênes respiratoires à 21 personnes. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 68 incendies dans plusieurs wilayas, conclut la même source.

Venant des zones reculées d'El Oued

Plus de 30 patients opérés à l'EPH Benamar Djilani

Plus de 30 patients de zones reculées opérés à l'EPH Benamar Djilani d'El Oued ce week-end. L'Établissement Public Hospitalier (EPH) Benamar Djilani a réalisé 32 interventions chirurgicales ce week-end, dans le cadre d'une initiative visant à prendre en charge des patients issus de zones reculées, a-t-on appris dimanche des responsables de l'hôpital. Selon Djamel Laâmour, le directeur de l'hôpital, cette action a bénéficié à des malades de zones frontalières éloignées, s'inscrivant dans les efforts du service de chirurgie générale de l'EPH pour offrir des soins médicaux spécialisés aux catégories vulnérables. Ces opérations ont été menées par une équipe dédiée, composée de 5 chirurgiens généralistes, 3 réanimateurs-anesthésistes et une dizaine d'infirmiers. «Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette initiative médicale», a précisé Laâmour. L'administration de l'EPH Benamar Djilani d'El Oued, en coordination avec le personnel médical, prévoit d'autres initiatives similaires cette année. L'objectif est de toucher un plus grand nombre de patients et de leur éviter les déplacements vers les hôpitaux universitaires. En plus de son aspect médical, cette démarche représente également une opportunité de formation pour le personnel soignant et un mécanisme d'échange d'expériences.

Groupe d'Infrastructures de Travaux Routiers et d'Ouvrage d'Arts « GITRA »
EPE/S.P.A. au capital social de : 14.550.000.000 DA

ENTREPRISE DES GRANDS TRAVAUX DE L'OUEST
E.P.E./S.P.A au capital social de : 388.900.000,00 DA
Arbal sur le coté gauche de l'intersection de la RN 04 et de la route
menant à Tafraoui de l'APC D'EL kerma ORAN
B.P. : N° 9005 El-Makari - Tél : 0661.24.65.93
Fax : 041/18.79.87 - Email : egtodg@outlook.fr
R.C. : 98B0102744 - N.I.F. : 099831010274417

**Avis D'attribution Provisoire - Avis D'appel D'offres National Restreint N°01/EGTO/GITRA/Plages-
Est/2025**

L'Entreprise des Grands Travaux de l'Ouest (E.G.T.O) informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre lance un avis d'appel d'offres national restreint N°01/EGTO/GITRA/PLAGES-EST/2025 relatif à : Travaux d'aménagement et d'équipement des plages dans les communes côtières de la zone Est, précisément dans les communes d'Arzew, Gdyl et Bir El Djir.
Que le marché attribue provisoirement à :

N°	Intitulé Du Projet	L'entreprise Retenue	La Note Technique	Le Montant En TTC	Le Délai De Réalisation	Motif De Choix
01	Lot N°01: Section N°01 : Plage Cap Carbon	DRAIDJ SAID	100,00	9 846 474,12DA	trente 30 jours	L'offre moins disant qualifié technique
02	Lot N°02: Section 01: Plage Saint Michel ; Lot N°02 : Section 02: Réhabilitation de l'éclairage la partie base Mers El-Hadjadj	DRAIDJ SAID	100,00	12 580 737,12 DA	trente 30 jours	L'offre moins disant qualifié technique
03	LOT N°03 : Section 01: Plage Dhalis; LOT N°03 : Section 02: Plage Ain Defla	ETPH BOUKOBRINE Meriem	100,00	9 218 275,50 DA	trente 30 jours	L'offre moins disant qualifié technique
04	LOT N°04 : Section 01 Travaux de réalisation d'un accès de randonnée du coté de l'hôtel du	ETPH BOUKOBRINE Meriem	100,00	33 798 023,00 DA	trente 30 jours	L'offre moins disant qualifié technique

Les soumissionnaires qui contestent le choix, peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours ouvrable à compter du premier jour de la publication de cet avis par voie de presse auprès de la structure contractante.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100576 30.06.2025

« GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS »



EPE /S.T.A.R.R / S.P.A
Au capital de 1.680.000.000 DA
Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCEM
N.I.F. n° :099913026221746
N° RIB :004.00454.401710340159 Banque CPA
Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95*- Fax : 043-22.85.06/86.07
www.starr-dz.net *- E-mail : startlemcen@gmail.com



**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT N° :04/DCSM /2025**

La Société de Terrassement d'Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance un Avis d'Appel d'Offre pour :

**« LOCATION MATERIELS POUR LES TRAVAUX
DE TERRASSEMENT »**

- Lot n° 01 : Location matériel pour travaux de terrassement généraux
- Lot n° 02 : Location matériel pour travaux de voirie.
- Lot n° 03 : Location matériel pour travaux de réparation
- Lot n° 04 : Fourniture sur site de la GNT 0/31.5 et divers granulats

PROJET: Achèvement des travaux de mise à double voie et modernisation des installations ferroviaires du tronçon Oued Zied/ Ramdane Djamel (76,7km) Wilaya ANABA.

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 2000 DA.
- La date de dépôt des offres est fixée à vingt et jours (21) jours, à compter de la première date de parution avant 12 heures à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104 /Tlemcen.
- L'ouverture des plis aura lieu le jour même à 14 heures, au siège de l'entreprise STARR.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100578 30.06.2025

« GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS »



EPE /S.T.A.R.R / S.P.A
Au capital de 1.680.000.000 DA
Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCEM
N.I.F. n° :099913026221746
Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95*- Fax : 043-22.85.06/86.07
www.starr-dz.net *- E-mail : startlemcen@gmail.com



**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DU MARCHE**

Conformément à l'article 22 de la procédure des achats et de passation des marchés de la Société de Terrassement, d'Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national n° : 01/DCSM /2025 « Travaux de fossé en béton - Hassi Mefsoukh » lancé le 11/05/2025 sur les quotidiens nationaux « Le Carrefour d'Algérie & El Djamhouria », qu'à l'issue de l'évaluation, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Soumissionnaire retenu	Montant De la Soumission	Note (pts)
SARL GOUMIRI	136 850 000.00 DA/TTC	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'entreprise, dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux. Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la direction de l'entreprise, au plus tard trois (3) jours à compter de la même première publication du présent avis d'attribution provisoire.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100579 30.06.2025

Le Groupement Momentané d'Entreprise (GME)

ENIE, ALFATRON, INATEL

TELEPHONE : 048 75 90 16/ 041 76 40 26/ 043 27 10 70

EMAIL : gme-enie.alfatron.inatel@inatel.dz

**Consultation restreinte dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt
N° 01/2025**

Le Groupement Momentané d'Entreprise (GME) ENIE, ALFATRON, INATEL lance une consultation restreinte dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt N° 01/2025 portant sur l'acquisition des composants électroniques destinées à la production des tablettes et ses accessoires.

Les candidats retenus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt N° 01/2025 sont invités à demander le cahier des charges à l'adresse électronique suivante :
gme-enie.alfatron.inatel@inatel.dz

Les offres devront être accompagnées des pièces réglementaires précisées dans le cahier des charges.

Les offres déposées seront jointes aux pièces administratives et fiscales approuvées comme indiqué dans le cahier des charges, et elles contiendront le dossier de candidature, l'offre technique, l'offre financière et les échantillons placés dans quatre enveloppes (ou colis) fermées cachetées séparément introduites dans une enveloppe (colis) externe anonyme portant la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS »

« CONSULTATION RESTREINTE DANS LE CADRE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/2025 »

« L'ACQUISITION DES COMPOSANTS ELECTRONIQUES DESTINEES A LA PRODUCTION DES TABLETTES ET SES ACCESSOIRES »

Le soumissionnaire préparera un exemplaire original, une copie et un exemplaire sous format numérique de l'offre.

Les offres seront déposées, auprès du siège Holding Elec El Djazair, département des affaires juridique, 03 rue Said Benhaddadi, zone d'activités Cheraga Alger.

Dans un délai de vingt et un jours (21) jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12h00, les offres arrivées hors délai seront écartées et /ou renvoyées.

Le service contractant à toute latitude de prolonger par avis de presse dûment et régulièrement publié le délai de dépôt des manifestations d'intérêt.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter du dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis se fera au siège Holding Elec El Djazair département des affaires juridique, 03 rue Said Benhaddadi, zone d'activités Cheraga Alger en séance publique le dernier jour de dépôt des offres à 14h00.

Les demandes de retrait de cahier des charges seront envoyées à l'adresse suivante : gme-enie.alfatron.inatel@inatel.dz accompagnés d'une copie du registre du commerce.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100584 30.06.2025

Pour un saut qualitatif dans la prise en charge du cancer

Journée de formation à l'EHU

Par A.Kader

Le service d'oncologie, sous la direction du professeur Brixi Faiza Rekik et le service de biochimie, dirigé par le professeur Nachi Mourad, ont organisé en fin de semaine dernière, une journée de formation postuniversitaire multidisciplinaire (EPU), intitulée «oncologie biomoléculaire et médecine personnalisée». Cet événement de taille s'est déroulé aussi en coordination avec le laboratoire de recherche en biochimie médicale et biologie moléculaire. La société oranaise d'oncologie et la Faculté de médecine de

l'Université d'Oran 1 ont eux aussi participé. Ce rendez-vous scientifique a été marqué par la participation de plusieurs chefs de service hospitaliers, médecins et spécialistes de divers domaines notamment l'oncologie, la biochimie, l'anatomie pathologique, l'immunologie, la génétique du cancer, la biologie moléculaire, l'imagerie médicale et bio-statistique. Cette initiative s'est déroulée dans le cadre d'une coordination scientifique et académique avec l'Université d'Oran. Ce projet devrait inclure plusieurs disciplines intégrées notamment des biologistes, des oncologues, des biostatisticiens, des bio-

chimistes, des pathologistes, des spécialistes en imagerie médicale et des chirurgiens. Cette approche vise à développer une méthodologie précise pour comprendre la nature de chaque cas individuel et orienter le traitement en fonction de données biologiques et génétiques concrètes. Ce même projet s'étendra également à l'étude de la susceptibilité génétique au cancer chez les membres de la famille du patient, contribuant ainsi à la détection précoce du risque de maladie et à la prévention de sa progression. Cela est possible, grâce à un suivi régulier et à des mesures préventives précises.

Musée Ahmed Zabana

Plus de 12.000 visiteurs séduits par des collections animées par l'innovation technologique

Le Musée public national Ahmed Zabana d'Oran a enregistré plus de 12.000 visiteurs durant les cinq premiers mois de l'année en cours, venus découvrir des collections marquées par l'évolution technologique, a-t-on appris auprès de cet établissement culturel. Entre janvier et mai 2025, le Musée a accueilli 12.526 visiteurs, toutes tranches d'âge confondues, dont 285 étrangers originaires notamment d'Espagne, de Russie, de Lituanie et d'autres nationalités, a indiqué à l'APS Mme Leïla Boutaleb, chef du service de communication, ajoutant que le Musée a également reçu 1.312 groupes scolaires et 2.180 enfants. En parallèle, 195 étudiants chercheurs ont visité principalement la salle dédiée aux antiquités, celle-ci constituant une source précieuse pour leurs recherches et offrant un riche aperçu des civilisations anciennes, a précisé Mme Boutaleb. Par ailleurs, quelque 5.633 visiteurs issus de tranches d'âge plus avancées, dont 875 personnes âgées qui se sont particulièrement intéressées à la salle d'ethnographie, qui met en



valeur le patrimoine culturel matériel et immatériel provenant de diverses régions du pays, a-t-elle expliqué. A l'occasion du Mois du patrimoine, l'introduction au musée de la technologie de l'hologramme pour projeter un portrait du martyr de la guillotine, Ah-

med Zabana, lisant la lettre qu'il avait écrite avant son exécution, a fortement impressionné les visiteurs. Cette innovation a grandement contribué à rendre l'expérience plus immersive, attrayante et enrichissante, a souligné Mme Boutaleb.

Association culturelle «Al Izdihar»

D'anciens artistes ressuscités

Par Youcef Chaïbi

Plusieurs artistes ont été distingués, ce samedi, à la veille de la célébration de la fête de l'indépendance du pays et de la journée de l'artiste, en reconnaissance pour leurs efforts en faveur de la promotion de la scène artistique. C'est ainsi qu'on relève le parcours de l'artiste et chahid, Ali Maachi, exécuté le 08 juin 1958 par l'armée coloniale. Né le 27 août 1927 à Tiaret, le martyr a fondé en 1953 la troupe musicale "Safir Ettarab" qui interprétait des chansons du genre oranais engagé et dédiées à la paix, à l'amour de la patrie et la liberté. Cette rencontre culturelle a vu la présence de plusieurs personnalités (es) du monde de la culture et des arts. Parmi les artistes honorés (es), on retrouve des noms comme l'actrice Amina Loukil, l'animatrice, poétesse et chanteuse Jahida Youcef, le poète et chanteur de la chanson bédouine El Hachemi



Bensmir, l'artiste guitariste Med Ahmed Mejdoub, plus connu sous le pseudonyme de Mahboub, de la wilaya de la commune de Touahria (Mostaganem), le chanteur et poète Cheikh Bendhiba Touahri, neveu du grand poète et chanteur bédouin Cheikh Hammada. Les artistes oranais sont reconnus pour leur créativité, leur talent et leur contribution à la culture algérienne et leur travail est

salué lors de ces différentes occasions d'hommage. Par ailleurs, un vibrant hommage a été rendu aux chanteurs et chanteuses oranais décédés; à la clôture de cet événement, l'Association a offert des cadeaux et tableaux d'honneur aux artistes, en reconnaissance pour leur contribution à l'enrichissement de la culture algérienne, à travers le théâtre, le cinéma ou la musique.

Le tourisme de mémoire et le tourisme de patrimoine omniprésents Oran, capitale estivale d'Algérie 2025

Oran réussira-t-elle le pari de capitale estivale du pays, lors de la saison de tourisme 2025? Tout porte à le croire, eu égard à l'importance des moyens dégagés et mis sur place mais il faut espérer que les efforts soient soutenus et durables: 500 millions de DA d'aménagements divers et 1,5 milliard de DA de réhabilitation des espaces publics et des plages, tels sont les budgets indicateurs à Oran de la saison estivale 2025 et ce, afin de mieux accueillir les estivants et les touristes. Oran, avec ses potentialités touristiques infrastructurelles et naturelles, s'est munie de toutes les conditions nécessaires, afin d'assurer un séjour agréable à ses hôtes, au courant de cette saison, a priori à forte chaleur et humidité, particulièrement élevées. Grâce à ses hôtels, répartis sur le territoire de la ville d'Oran et de la corniche, ses auberges de jeunes entre autres à Cap Falcon, à la Madrague et Ain El Turck et ses résidences de luxe, des activités pédagogiques culturelles sont déployées sur les plages ainsi que des concessions et des lieux de location de jet ski et des plaisirs de la voile outre des croisières en mer. Oran se réjouit cette saison de relever le défi d'améliorer son standing et son image de pôle touristique par excellence et de ville accueillante qui ne se refuse pas aux étrangers. Cependant, force est de s'apercevoir que ce sont indéniablement le tourisme de mémoire, le tourisme de croisière pour découvrir les sites de villégiatures et le tourisme de patrimoine qui font cette saison leur percée dans le programme, avec la prochaine célébration de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse d'autant plus que juillet est riche en événements et en célébrations de dates charnières. «Oran, en tant que capitale estivale d'Algérie, offre une multitude d'atouts avec une combinaison astucieuse et judicieuse de visites guidées de sites touristiques et historiques de séjours agréables en plages, d'activités pédagogiques de jeunesse sur les plages et au Village méditerranéen, d'événements culturels et d'initiatives de développement touristique», a souligné un responsable du tourisme.

B.Kamel

Mustapha Benamara annonce à partir d'Oran Sonatrach mise sur le reboisement pour préserver l'environnement

Le président de la 12ème édition des Journées scientifiques et techniques (JST) de Sonatrach, Mustapha Benamara, a déclaré, jeudi à Oran, que le groupe mise sur le reboisement comme levier pour préserver l'environnement. Lors d'une conférence de presse tenue en marge de la troisième et dernière journée de cette manifestation, organisée à Oran, M. Benamara a évoqué le vaste projet de Sonatrach visant à planter plus de 400 millions d'arbres à travers différentes régions du pays, une initiative qui s'inscrit dans le cadre de la politique environnementale et climatique du groupe. Dans le cadre de l'ouverture de Sonatrach sur le monde universitaire, il a souligné que de nombreuses conventions, signées depuis 2021 avec diverses universités et centres de recherche à travers le pays, ont abouti à des projets conjoints ayant grandement contribué au développement de plusieurs filières énergétiques. Il a ajouté que des chercheurs algériens de la diaspora ont été sollicités pour apporter leur savoir et leur expertise à la mise en œuvre de la stratégie du groupe. Benamara a également relevé que cette édition des Journées scientifiques et techniques de Sonatrach se distingue par la participation de chercheurs, universitaires et académiciens représentant 50 % des présents, ce qui traduit la volonté du groupe de renforcer l'efficacité de la collaboration avec le milieu universitaire. Concernant les projets futurs de Sonatrach, il a indiqué que des discussions préliminaires sont en cours sur des projets d'exploration en mer.

Rahouia (Tiaret)

Le wali résilie un contrat de projet de réalisation d'un centre de stockage céréaliier

Le wali de Tiaret s'est rendu, samedi, dans la commune de Rahouia pour inspecter le projet de construction d'un centre de proximité de stockage de céréales à la sortie ouest de la ville de Rahouia, dont les travaux sont à l'arrêt à cause d'un entrepreneur défaillant, malgré la mise en garde du wali lors de sa dernière sortie sur le terrain. Ainsi, et suite à l'avancement des différents projets de développement, le wali, M. Said Khalil, accompagné du secrétaire général de la wilaya, M.Rabah Mourad Yezza, et des autorités locales, a inspecté le projet de construction du centre de stockage de céréales pour passer à la sanction de l'entrepreneur défaillant. Ce projet a été relancé après l'achèvement de toutes les procédures administratives et la désignation d'un nouvel entrepreneur pour la finition des travaux dans les délais proches. Il convient de noter que la wilaya de Tiaret a achevé 10 des 11 centres de proximité de stockage de céréales de proximité à travers plusieurs communes, utilisés par la wilaya pour augmenter sa capacité de stockage. La wilaya attend l'achèvement des travaux du onzième centre dans la commune de Rahouia, alors que les dix autres sont déjà opérationnels, conformément aux instructions du wali qui ne cesse de rappeler au respect des réalisations dans leurs temps réels à travers tous les secteurs.

L. Bouhala

Relizane

Plus de 52 % de taux de réussite aux examens du BEM

La Direction de l'Education de la wilaya de Relizane a révélé le taux de réussite aux examens du BEM, pour la session de juin 2025, qui a atteint 52,74%, selon un bilan officiel annoncé par la cellule de communication de la Direction. Ce bilan reflète également une satisfaction relative à l'égard du rendement global enregistré dans les établissements d'enseignement des différentes communes de la wilaya. Ainsi, l'élève Ben Ghalem Kawthar du CEM «chahid Gharbi Kadour» de la commune d'Oued Rhiou, a remporté la première place de la wilaya, avec une note exceptionnelle de 19,24 sur 20, devant ses deux collègues Ben Tais Manal du CEM «moudjahid Belalia Mohamed» de la commune d'El Matmar avec une note de 18,94, et Araba Zian Naila Rahil du CEM «Mentafakh Belmehel» de Mazouna, qui est arrivée à la troisième place avec une note de 18,90. Les taux de réussite élevés ont été enregistrés dans plusieurs établissements scolaires de la wilaya, notamment le CEM «Madani Mohamed» dans la commune de Ouazizane qui a réalisé un taux de 91,76%, suivi du collège «Zenati Mohamed» dans la même commune avec un taux de 80,36%, et talonné également par le CEM «Yahya Bay Issa» dans la commune de Sidi Mohamed Ben Ali avec un taux de réussite de 77,27%. En ce qui concerne la transition vers l'enseignement secondaire, la Direction de l'éducation a indiqué que le pourcentage d'élèves passant en première année du secondaire a atteint 68,42%, ce qui reflète une relative stabilité des résultats scolaires au niveau intermédiaire. Dans le même cadre, un certain nombre d'élèves scolarisés, ayant un handicap, ont excellé lors de cette session, avec des résultats honorables malgré des problèmes de santé. Citons Lakhdari Douaa (handicap moteur), handicapée moteur du CEM «chahid Khaled Ben Ain Sanen» à Sidi M'hamed Ben Ali, avec un taux de 14,33; Mazouz Belkheir (handicap moteur), du CEM «chahid Ramadan Abdelkader» à Had Chekala, avec un taux de 12,01 et Taher Aya (handicap visuel), du CEM «des deux frères martyrs Ben Yettou » à Ouled Yaich, avec une moyenne de 11,81. Ces résultats constituent un succès considéré comme un indicateur positif qui reflète les efforts du personnel administratif et pédagogique au cours de l'année scolaire, tout en appréciant en même temps la détermination des élèves et de leurs parents à relever les défis et à obtenir des résultats honorables. Avec cela, la wilaya de Relizane se prépare à accueillir une nouvelle année scolaire, espérant poursuivre le chemin de l'amélioration et le progrès éducatif dans une vision globale pour élever le niveau éducatif et parvenir à l'égalité des chances pour tous les élèves.

N. Aymen

Mostaganem

Les figuiers de Barbarie dévastés par la cochenille

Par Charef Kassous

Cet été, les citoyens de Mostaganem vont devoir oublier de savourer ce succulent fruit, figue de Barbarie, car il présente un danger pour la santé humaine. En effet à l'instar de certaines wilayas de l'Ouest algérien, à Mostaganem, un insecte ravageur a causé d'importantes pertes dans les champs de figues de Barbarie. On signale que la cochenille de cactus est un problème d'insecte qui affecte le figuier de Barbarie. Il se nourrit de la sève des raquettes et provoque son dépérissement. De ce fait, l'alerte est donc donnée, par les autorités de la wilaya afin de sensibiliser les consommateurs à éviter de manger ce fruit communément appelé «Tchoumbo». Il a été même ordonné de procéder à l'arrachage de ces "cactus-raquettes" sur l'ensemble du territoire de la wilaya. En réalité, le constat est une véritable faillite pour ceux qui espéraient, chaque saison estivale, pouvoir faire quelques entrées. L'insecte a occasionné d'importantes pertes de Fornaka à l'Ouest, à Nekmaria à l'Est passant par Oued El Kheir et Ouled Maallah. En effet, les ruraux se sont manifestés sur les réseaux sociaux, appelant les autorités à non seulement à trouver des solutions pour, mais surtout à protéger les consommateurs de la menace, par la sensibilisation. Le constat est désolant car



l'insecte destructeur n'était pas attendu. De nombreux champs de figues de Barbarie sont recouverts d'une couche blanche, semblable à du coton. Celle-ci provoque la transformation de l'eau stockée dans les raquettes des figuiers en un liquide rougeâtre. On raconte même que la cochenille s'introduit également dans les demeures provoquant des lésions cutanées par des piqûres. Afin de répondre aux appels des autorités de la wilaya, dans beaucoup de régions rurales de la wilaya, des opérations d'arrachage et d'enfouissement ont eu lieu. Dans ce contexte, la vigilance est de mise car cet insecte s'avère une réelle menace de par sa vitesse de propagation. Afin de lutter contre cette pathologie, des spécialistes indiquent que plusieurs moyens sont déployés. Ils peuvent

aller de l'arrachage des haies infestées avec enfouissement, traitements chimiques ou biologiques en passant par la recherche d'écotypes d'opuntia résistants. Au Mostaganem, des sessions de sensibilisation et de formation sur «les ravageurs transfrontaliers» de l'opuntia ont été organisées à l'intention des services des forêts, de la gendarmerie et des douanes. Faut-il rappeler que ce fruit, que l'on ne savourera pas cet été, a de multiples usages et vertus et toute une chaîne de valeurs. Il ouvre, réellement, des perspectives économiques dont certains ont déjà commencé à développer. Ceci nous amène à dire qu'il y a lieu de trouver des solutions pour éviter ce fléau destructeur pour éviter qu'il nuise davantage à la production de la figue de Barbarie.

BEM à Sidi Bel Abbès

100 % de réussite pour le CEM «Belasri Boumediene»

Par Mohamed Nouar

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a enregistré un taux de réussite de 60,88% aux épreuves du Brevet d'Enseignement Moyen (BEM) pour la session 2025. Un résultat qui, bien qu'inférieur à celui de l'année précédente (62,58 % en 2024), témoigne d'une performance contrastée mais non dénuée de succès notables. La Direction de l'Éducation locale a précisé que 66,8 % des candidats, soit 6.960 élèves sur 13.678, sont admis en première année secondaire après prise en compte des moyennes annuelles et de celles du BEM. Malgré un taux global en retrait, l'excellence individuelle a brillé. L'élève Aoun Dali-

la Djida du CEM «Ben Saad Djilali» s'est distinguée avec une moyenne exceptionnelle de 19,10 sur 20, se positionnant comme la lauréate de la wilaya. Elle est suivie de près par Benatta Allah Anes du CEM «Mustapha Belkhodja» qui a obtenu une très honorable moyenne de 18,74. Ces résultats soulignent la capacité des jeunes apprenants de Sidi Bel-Abbès à atteindre des sommets d'excellence académique. Le véritable fait marquant de cette session 2025 est la performance éclatante du CEM «Belasri Boumediene». Cet établissement a réalisé un taux de réussite de 100 %, le plaçant non seulement en première position au niveau de la wilaya, mais aussi au niveau national.

Une prouesse également partagée par le CEM privé «El Kiam Hadaria», qui affiche le même taux parfait. Ces succès collectifs attestent de la qualité de l'encadrement pédagogique et de la rigueur des programmes éducatifs mis en œuvre au sein de ces établissements. Ils deviennent des modèles d'inspiration pour l'ensemble du système éducatif local et national. En reconnaissance de son parcours exemplaire, la lauréate Aoun Dalila Djida a eu l'honneur de recevoir la visite des autorités de la wilaya à son domicile familial. Cette démarche symbolique vise à saluer son travail acharné et à encourager la persévérance et l'excellence chez les jeunes générations.

167 familles relogées dans des logements décents à Tissemsilt

Une action symbolique à l'occasion de la fête de l'indépendance

Par ABDENOUR M.

À l'occasion du 63ème anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, les autorités locales de la wilaya de Tissemsilt ont marqué l'événement par une opération de grande ampleur, alliant dimension sociale et volontarisme institutionnel. Pas moins de 167 familles, vivant dans des habitations précaires, ont été relogées dans des logements publics locatifs neufs, situés au quartier El Senawbar (Les Pins), dans la commune du chef-lieu. Cette opération, menée sous les directives du wali de la wilaya, M. Bouzaid Fethi, s'inscrit dans la politique nationale de lutte contre l'habitat insalubre et la promo-

tion d'un urbanisme organisé et inclusif. Elle a été coordonnée par les services de la daïra de Tissemsilt, en partenariat avec l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI), avec l'appui des forces de sécurité, des services techniques et des équipes sociales. En parallèle à ce relogement, les anciennes habitations précaires du quartier Sidi El Houari ont été totalement démolies, libérant ainsi des assiettes foncières d'intérêt stratégique. Ces terrains seront réaffectés à des projets d'utilité publique dans une logique de développement socioéconomique local. Au total, 167 familles issues de différentes zones fragiles ont bénéficié de cette dynamique de relogement, fruit d'un travail en

synergie entre les institutions et les citoyens. L'intervention d'équipes sociales a permis un accompagnement humain et administratif, facilitant la transition vers leur nouvelle vie. Cette opération s'inscrit dans un programme wilaya global visant à éradiquer durablement l'habitat précaire, mais aussi à optimiser l'usage du foncier urbain au service de projets structurants : équipements publics, infrastructures éducatives, espaces verts, etc. Ce geste fort, intervenant lors d'un moment de grande portée symbolique pour le pays, vient rappeler que l'indépendance ne se limite pas à un acquis historique, mais se traduit aussi par des actions concrètes d'amélioration des conditions de vie.

Médéa

Rencontre sur l'intoxications alimentaires

Les participants à une journée d'information sur la prévention des intoxications alimentaires durant la saison estivale, organisée à la bibliothèque principale de lecture publique de Médéa, ont souligné l'importance du respect du protocole d'hygiène et sanitaire dans le circuit de vente et de préparation des produits alimentaires afin de préserver la santé du consommateur. «La sécurité sanitaire des aliments proposés aux consommateurs, que ce soit à l'état naturel, conditionnés ou préparés, contribue à limiter les risques d'intoxication et éviter d'éventuelles complications sanitaires pour le consommateur», a estimé le chef de service de prévention et de médecine préventive au niveau de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Médéa, Djamel Rahmani. L'intervenant a indiqué que «la vigi-

lance doit être de mise lors de l'achat, du stockage ou de la préparation des produits alimentaires, en particulier les produits délicats (viande-œufs ou laitage)», et a souligné «l'obligation du respect du protocole sanitaire durant les différentes étapes de cuisson». L'inspecteur vétérinaire de la direction des services agricoles (DSA), Omar Benaïcha, a insisté, pour sa part, sur «la nécessité de respecter la chaîne du froid et de s'assurer de la qualité des produits qui sont vendus en boucherie ou utilisés dans la restauration». «Les bonnes pratiques sanitaires avant et après l'abattage du bétail ou des volailles contribuent à préserver la santé des consommateurs et à protéger ces derniers contre les risques d'intoxication», a-t-il fait observer. L'inspectrice en chef du service de répression des fraudes au niveau de la di-

rection locale du commerce, Mme Soumia Ibrahimi, a rappelé, de son côté, les efforts déployés par le secteur en matière de contrôle de la qualité des produits alimentaires, des établissements de restauration, des pâtisseries et autres commerces où sont proposés des produits alimentaires susceptibles de représenter un risque sanitaire pour le citoyen. Mme Ibrahimi a également abordé dans son intervention le processus suivi dans le contrôle des commerces et des produits proposés aux consommateurs. Il est axé, selon elle, sur la qualité du produit, la méthode de préparation ou de conditionnement, le milieu dans lequel ce produit est préparé, les moyens utilisés, ainsi que les conditions dans lesquels travaillent les employés au sein des établissements de restauration et des pâtisseries.

Lutte contre les feux de forêt à Tizi-Ouzou

Un plan pour mobiliser les ressources hydriques nécessaires

Un dispositif multisectoriel de lutte contre les feux de forêt durant la saison estivale a été mis à la disposition de la Protection civile et des services des forêts à travers la wilaya Tizi-Ouzou, indique un document de la direction locale de l'Hydraulique. Ce dispositif contient l'état, la localisation et les caractéristiques des 75 retenues collinaires au niveau de la wilaya, les 4 petits barrages ainsi que le barrage de Taksebt avec leurs localisations et leurs capacités ainsi que la liste des réservoirs et châteaux d'eau à travers la wilaya. Un plan Orsec comprenant un plan de communication entre les différents acteurs intervenant dans la lutte contre les feux de forêt, l'Algérienne des eaux (ADE), l'Office national d'assainissement (ONA) est, également, élaboré et mis à leur disposition. De son côté, et dans le même sillage, l'Unité locale de l'ADE, indique qu'un plan d'action contre les feux de forêt est aussi mis en place avec la mobilisation de 17 camions citernes d'une capacité totale de 127 M3 ainsi que l'installation de 53 bouches d'incendies à travers les communes de la wilaya. L'ADE fait savoir, par ailleurs, avoir mis en œuvre un plan



d'action de mobilisation des ressources hydriques durant cette saison estivale à travers l'ensemble des communes de la wilaya. Ce plan d'action, est-il indiqué, touche la mobilisation de la ressource et sa distribution durant cette saison des chaleurs qui se caractérise par une forte consommation de cette ressource vitale. Bien avant le début de la saison, une campagne de nettoyage et de désinfection de quasiment l'ensemble des réservoirs ainsi que plusieurs opérations de réhabilitation des réseaux d'adduction et de distribution dans le but d'éliminer le maxi-

mum de points noirs à l'origine de perturbations et déperditions a été menée. Il a été, également, procédé au réaménagement des fréquences de distribution des zones côtières de la wilaya destinées à recevoir une population importante lors de cette période d'été. Aussi, et pour garder l'ensemble des ouvrages de production opérationnels à plein temps, il a été procédé à leur approvisionnement en pièces de rechange en tous genres et en groupe électrogènes de secours afin d'éviter les arrêts prolongés en cas de panne, est-il souligné.

Souk Ahras

Ensemencement de 10.000 alevins de tilapias rouges

Plus de 10.000 alevins de tilapias rouges ont été introduits dans les bassins d'irrigation d'une exploitation agricole collective dans la commune de Safel Ouidane (Souk Ahras). L'opération, qui constitue une expérience pilote lancée par l'Office national des terres agricoles (ONTA) en coordination avec la direction de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya de Guelma, s'inscrit dans le cadre de l'exploitation des bassins agricoles pour la pisciculture. Elle vise à «évaluer l'adaptation de ce type d'activité à l'environnement local, en prévision de l'extension future de l'expérience à d'autres exploitations agricoles», a indiqué, samedi à l'APS, Rabah Beri-

ma, chef du bureau de développement des sites aquacoles et des plans d'eau de la direction de la Pêche de Guelma, qui englobe la wilaya de Souk Ahras. De son côté, le directeur local de l'ONTA à Souk Ahras, Mohamed Rezaïguia, a précisé que cette initiative vise à encourager l'investissement dans l'aquaculture intégrée aux périmètres et aux exploitations agricoles, «compte tenu de ses avantages environnementaux et économiques, notamment en matière d'amélioration de la fertilité du sol, et pour contribuer à l'augmentation de la production halieutique et au renforcement de la sécurité alimentaire». Cette expérience constitue, selon le responsable, un «premier pas» vers la vul-

garisation de cette activité dans la wilaya de Souk Ahras, et l'ouverture de nouveaux horizons pour les jeunes et les investisseurs dans le cadre d'une vision nationale visant à renforcer la résilience des systèmes de production et à parvenir à un développement durable dans les zones rurales. Des journées pratiques sont organisées, en coordination avec la direction des Services agricoles, pour former les agriculteurs souhaitant s'engager dans cette activité prometteuse, qui constitue, a-t-il affirmé, «l'un des piliers d'une agriculture durable combinant l'utilisation optimale des ressources et la réalisation d'un équilibre environnemental et économique».

El Meghaier et Sétif

Plusieurs projets d'extension du réseau routier dans les wilayas



Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh, a indiqué, jeudi, que son secteur s'attellait à la réalisation de plusieurs projets d'extension du réseau routier dans les wilayas d'El Meghaier et Sétif. Le ministre intervenait lors d'une séance plénière de questions orales au Conseil de la nation, présidée par Azouz Nasri, président de l'institution, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de membres du Gouvernement. Le ministre a annoncé, dans ce cadre, la réception de plusieurs tronçons du projet de dédoublement de la RN3 dans le territoire de la wilaya d'El Meghaier, qui constitue «un important point de jonction des axes du réseau de routes nationales, notamment ceux reliant le nord au sud». Il s'agit, a-t-il dit, de deux tronçons d'une longueur totale de 19 km, dont le taux d'avancement est de 85-90% et qui devraient être livrés fin août prochain, et de deux autres tronçons d'une longueur totale de 23 km (50-65% d'avancement) dont la réception est prévue fin 2025. Pour la wilaya de Sétif, le ministre a fait savoir que l'échangeur actuel de la ville d'El Eulma fera l'objet de plusieurs modifications dans le cadre de la réalisation du projet de pénétrante reliant le port de Djen Djen à l'autoroute Est-Ouest, avec le dédoublement de la RN77 à l'entrée de la ville et l'aménagement de deux carrefours giratoires, ce qui permettra, a-t-il dit, de «fluidifier le trafic dans cette zone». Par ailleurs, la Direction des travaux publics de la wilaya de Sétif a réalisé une étude technique relative au dédoublement de la rocade sud de la ville d'El Eulma sur une distance de 10 km, qui prévoit également la réalisation d'un échangeur et de deux carrefours giratoires.

Bejaia

Plus de 200 jeunes participent à un Colloque sur la biodiversité à Melbou

Plus de 200 jeunes, issus de toutes les régions du pays prennent part à un Colloque national consacré à la biodiversité et à la protection de l'environnement, ouvert vendredi à Melbou (Bejaia), avec l'objectif de faire un état des lieux et d'évaluer les politiques au sein des collectivités locales. Organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), l'évènement entend donner l'occasion à tous les participants de partager leurs expériences sur les écosystèmes et d'échanger sur les espaces naturels protégés et les moyens mis en œuvre pour ce faire. Les débats, ouverts à tous, ont donné l'occasion aux intervenants d'aborder toutes les questions s'y rapportant, allant des aires marines protégées à la désertification, en passant par les décharges non contrôlées. Du reste, dans un souci pédagogique, plusieurs groupes ont été conviés à des visites de terrain dans la région de Bejaia, réservées à la découverte de sites et milieux naturels certes, mais surtout prendre connaissances des initiatives locales en matière de prévention de la biodiversité. Etalée sur deux jours, la rencontre, conçue en séances d'échanges et débats, encadrées par des experts en environnement, est programmée pour rendre, à terme, une série de recommandations, allant du sens de l'amélioration de la politique nationale de protection de l'environnement.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

إعلان عن بيع بالمزاد العلني بالأظرفة المختومة فقط

الديوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذة قويدري هدى
محضرة قضائية لدى محكمة الحساسة
مجلس قضاء سعيدة
هاتف: 049.31.13.30
المحطان: حي برفية قدور رقم 12
(بجانب محكمة الحساسة)

استنادا للمادة 04 والمادة 20 مكرر 2 من القانون رقم 23-13 المؤرخ في 09/08/2023

الذي يعدل ويتمم القانون 06-03 المؤرخ في 20/02/2006. وعملا بأحكام المرسوم التنفيذي 97-33 المؤرخ في 11/01/1997

نحن الأستاذة قويدري هدى المحضرة قضائية لدى محكمة الحساسة نعلن : بأننا ستقوم بعملية بيع المزار العلني بالأظرفة المختومة فقط لمنقولات لفائدة بلدية عين الحجر الكائن مقرها ببلدية ودائرة عين الحجر ولاية سعيدة يوم : 09/07/2025 ، الساعة: 10:00 العاشرة صباحا بمكتبنا الكائن بحي برفية قدور رقم 12 - بجانب محكمة الحساسة - سعيدة ، لعداد غير صالح ممثلا في المنقولات المادية المكتوبة في الجدول أدناه والمجزأة الى ثلاثة (03) حصص كالتالي:

رقم الحصة	التعيين	ملاحظة	مكان تواجد العتاد	مبلغ الضمان
الأولى (A)	A1 / حافلة من نوع JAC تحت ترقيم 20-407-00046	عاطلة	حظيرة البلدية	مليون ومائتي ألف
	A2 / سيارة نوع KARSAN تحت ترقيم 20-402-00005	عاطلة	حظيرة البلدية	دينار جزائري مقابل
	A3 / جرار نوع CIRTA تحت ترقيم 20-694-00019	عاطل	حظيرة البلدية	المشاركة في الحصة
	A4 / جرار نوع CIRTA تحت ترقيم 20-600-00012	عاطل	حظيرة البلدية	الأولى (A)
	A5 / ENMTP. TER تحت ترقيم 20-708-04100	عاطل	حظيرة البلدية	1200.000 دج
الثانية (B)	A5 / GOUDRONAISE	قديم جدا	حظيرة البلدية	
	B1 / جرار نوع CIRTA تحت ترقيم 31-600-8383	عاطل	حظيرة البلدية	مليون ومائتي ألف
	B2 / جرار نوع CIRTA بدون ترقيم سنة 1999	عاطل	حظيرة البلدية	دينار جزائري مقابل
	B3 / TER-CASE بدون ترقيم نوع TENNECO	عاطل	حظيرة البلدية	المشاركة في الحصة
	B4 / ENMTP. TER تحت ترقيم 20-707-04100	عاطل	حظيرة البلدية	الثانية (B)
الثالثة (C)	B5 / COMPACTEUR -VIBROMAX	قديم جدا	حظيرة البلدية	1200.000 دج
	عتاد مجمع من الغافيات الحديدية (تباع بالكغ بعد الوزن)	مستعملة	حظيرة البلدية	100.000 دج

للاطلاع على كافة شروط البيع يرجى من الراغبين في المشاركة في عملية البيع بالمزاد العلني الاتصال بمكتب الأستاذة قويدري هدى المحضرة قضائية لدى محكمة الحساسة في الفترة الممتدة منذ صدور إعلان البيع بالجريدة اليومية إلى آخر يوم قبل موعد عملية البيع .
شروط البيع : "البيع بدون ضمان مهما يكن نوعه وعلى الحالة الموجودة عليها المنقولات يوم إجراء البيع والمشاركين المتورمين بالشروط رقم 05/01 بطاقة الهوية -شهادة ميلاد حذية الصبور/للحصى :الأولى (A) والثانية (B) . (02/نسخة من السجل التجاري ساري المفعول الخاص بهذا النوع من النشاط يثبت العلاقة بين نشاطهم التجاري وطبيعة البضائع المعروضة للبيع (الحصة :الثالثة (c))
03/يشترط على الراغبين في المزايدة انجاز محضر زيارة للمنقولات موضوع البيع ترفق مع دفتر شروط البيع .
04/يسمح بزيارة المنقولات منذ صدور الاعلان الى اليوم الأخير قبل موعد ايداع الأظرفة خلال ساعات العمل المعلومة وبرخصة يمنحها المحضر عند دفع مبلغ 2000 دج وسحب دفتر شروط البيع .05/ايداع مبلغ ضمان يقيمه مقابل المشاركة لكل حصة على حدى . وذلك بصك مؤشر عليه (chèque visé) مقابل وصل تسليم و يوجد مع الظرف المضمون الخاص بالمزايدة وذلك يوم واحد قبل موعد فتح الأظرفة 06/في حالة وجود أعطاء على المركبة أو عدم وجود رقم تسجيل عليها أو وجود عيب خفي فإن المشتري وحده يتحمل كامل المسؤولية على عاتقه بشأن الإجراءات اللازمة لتسويتها وتصحيحها على مستوى الإدارات المعنية دون الرجوع للمحضر القضائي . 07/الشروط الاضمانية مباشرة بعد فتح الأظرفة (كل عرض غير مكتوب بالأحرف و بالأرقام معا وبوضوح -كل عرض عاى من صك الضمان عاى بكل حصة على حدى -كل عرض لا يحتوي على الملف الخاص به -كل عرض تغيب عارضه عن حضور جلسة فتحه الأظرفة -كل رسالة عرض غير مختومة) 08/يلقى كل مشارك سحب ولم يتم بالإيداع في الأجال المحددة.... لمزيد من المعلومات الاتصال بمكتبنا الكائن بالعنوان المذكور و المبين أعلاه .

المحضرة القضائية
30/06/2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تيارت

دائرة وادي ليلي

بلدية تيدة

مكتب الجمعيات

الرقم -98/2025

وصل تجديد جمعية محلية

بمقتضى القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر 1433 و الموافق ل 12 يناير 2012 والمتعلق الثقافي " المسماة الجمعية الثقافية بشانر الخير- تيدة - رئيس الجمعية - بشفار هواري تاريخ و مكان الميلاد - 1986/01/04 بتيدة. العنوان حي كعوش الجليلي - بلدية تيدة- تيارت و الكائن مقرها بحي كعوش الجليلي بلدية تيدة رئيس المجلس الشعبي البلدي 30.06.2025

مكتب التوثيق للأستاذ بن محبوس عبد العزيز
الكائن بوهران، 14 نهج العربي التبسي
انتقال ملكية قاعدة تجارية
النشرة الثانية

بموجب عقد تلتقاها مكتب الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 08 و 28/05/2025، و المسجل قانونا، تم نقل ملكية المرحوم شلابي محمد المتوفى بليل (فرنسا) في 23/11/2024، للنصف ½ في الشياح من القاعدة التجارية الكائنة بوهران 08 شارع العربي التبسي (سابقا) نهج لوبي المتوقفة عن النشاط حاليا و التي كانت تستغل سابقا كفيتريا تعرف تحت اسم تفتتف وتشتمل على العناصر المعنوية و العناصر المادية ، إلى أبنائه شلابي رضا ، كمال ، لطفي أنيس و فضيل سيدي محمد ، الساكنون بوهران ، 01 شارع الإمام عبد القادر. قومت القاعدة التجارية بسنة ملايين دينار جزائري (6.000.000.00 دج). تقدم الاعتراضات في حالة وجودها إلى مكتب التوثيق خلال الأجل القانوني.

النشر و التبليغ - الموثق

30.06.2025

République Algérienne Démocratique et Populaire

Le Bureau de Maître MEKHLOUF Omar
Huissier de Justice près le Tribunal de Sidi Ali
Avenue 1er Novembre, Sidi Ali, Mostaganem
Téléphone: 045.45.16.59

Avis d'Adjudication Aux Enchères

Suite à la demande de M. le Président du Conseil Populaire Municipal de Sidi Lakhdar, nous, Maître MEKHLOUF Omar, Huissier de justice auprès du Tribunal de Sidi Ali, Cour de Mostaganem, dont le bureau est situé à l'adresse mentionnée ci-dessus, annonçons un avis d'adjudication portant " la mise en location du marché hebdomadaire, du marché quotidien et de l'abattoir situés à Douar Ouled Djilali Belarbi, Commune de Sidi Lakhdar, pour une durée d'un (01) an renouvelable deux fois à compter de la signature du contrat. L'adjudication aura lieu le dixième (10) jour à partir de la première publication de cette annonce dans un journal national, conformément au cahier des charges disponible au bureau de l'huissier de justice.

N	désignation	Adresse	Superficie	Mise à prix annuelle
01	location d'un marché hebdomadaire et marché quotidien et un abattoir	Douar Ouled Djilali Belarbi, Sidi Lakhdar	05 hectares	(18.150.582,00 DZD) par an

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- La demande de participation doit comporter le nom, le prénom, la profession, l'adresse complète, le numéro de téléphone, le fax (le cas échéant).
- Un chèque bancaire visé, récent et ne dépassant pas dix (10) jours, d'un montant de 20% du mise à prix, au nom du de l'huissier de justice, à déposer auprès lui.
- Une copie de la carte d'identité nationale du participant.
- Un certificat médical délivré par un médecin spécialiste attestant de la capacité mentale du participant, récent et ne dépassant pas trois (03) mois.
- Un certificat prouvant le paiement ou l'exonération des dettes financières envers le Trésorier Communal de la commune de Sidi Lakhdar (Mostaganem)
- Une copie des statuts pour les personnes morales.
- Extrait du rôle des impôts réglé ou établi (Calendrier), datant de moins de trois (03) mois.
- Une copie originale du registre de commerce du participant, autorisant l'exercice de l'activité (gestion des marchés hebdomadaires ou semi-hebdomadaires de fruits, légumes, produits alimentaires de consommation courante et produits manufacturés numéro (611019), le dépôt de récépissé n'est pas accepté.
- Une Copie du Numéro d'identification fiscale du participant.
- Un certificat de solvabilité bancaire du participant (RIB + solvabilité de la même banque).
- Le reçu original pour retirer du cahier de charges d'un montant de 5.000,00 DZD.
- Le cahier des charges doit être visé et tamponné sur toutes ses pages, signé et daté par le participant, et égalisé par les services de la commune.
- L'offre financière présentée en chiffres et en lettres, comportant le nom et le prénom, la profession, l'adresse, dûment signée. L'offre financière doit être placée dans une enveloppe fermée.

Observation:

- Les dossiers incomplets seront considérés comme rejetés. Il est impératif de soumettre des dossiers complets lors de la tenue d'adjudication le dixième (10) jour.
- La date limite pour la soumission des dossiers est fixée à midi (12:00), le dixième (10) jour, à compter de la première publication de cet avis dans les journaux nationaux. (Le jour de la publication est compté comme le premier jour) Si cette journée coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'adjudication sera reportée au jour de travail suivant.
- La présence de l'intéressé en personne ou par une procuration légalisée.

L'Huissier de Justice
30/06/2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذ مخلوفي محمد ياسين

محضر قضائي لدى محكمة مستغانم/ مجلس قضاء مستغانم

17 شارع بن سي قدور ببنينار مستغانم/ رقم الهاتف: 0657400524

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني

المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغانم لدى مجلس قضاء مستغانم الكائن مقره بـ 17 شارع بن سي قدور ببنينار مستغانم الموقع أدناه. بناءً على طلب المدعو : بن طاطة قدور ولد عبد القادر، الكائن موطنه بـ : حي 64 سكن رقم 90 تعاونية الحبوب زغلول مستغانم . (الحاجز) ضد المدعو (3) بن يمينة زهرة بنت أحمد مواليد 19-02-1964 الكائن موطنه بـ : تعاونية المرزوقة منطقة الركات حي صلامندر مستغانم . (المحجوز عليها). طبقاً للمادة 12 من القانون رقم 06-03 المؤرخ في 20/02/2006 المتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي، والمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. تنفيذاً لعقد توثيقي يتضمن اعتراف بدين محرر من طرف الموثقة الأستاذة بن محال سعيدة بتاريخ 15/12/2021، مهوور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 03/09/2023. تبعاً لأمر بحجز تنفيذي على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغانم في 09-04-2024 رقم الترتيب 24/00255 تعلن عن بيع العقار الآتي بيانه بالمزاد العلني. مسكن فردي كائن بمنطقة الراكات تعاونية المرزوقة صلامندر يتكون من طابق أرضي يحتوي على مرآب صالة مطبخ حمام مرحاض ساحة و الطابق الأول به ثلاث (03) غرف صالة مرحاض حمام و الطابق الثاني يحتوي على غرفة صالة، بيت للغسيل و سطح الكل مشيد علي مساحة قدرها 140 متر مربع يحمل الرقم 08/16 من مخطط التجزئة تحت قسم 179 مجموعة ملكية رقم 39 بلدية مستغانم وذلك أمام الجهة القضائية المختصة الآتي ببيانها . قاض البيوع العقارية لدى محكمة مستغانم التابعة لاختصاص مجلس قضاء مستغانم و بالجلسة القضائية العلنية المحددة بتاريخ 29-07-2025 على الساعة 00 : 14 سا الثمن الأساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني محدد جملةً بآثنين وثلاثين مليون وسبعة عشر ألف وخمسمائة دينار جزائري 32.017.500,00 دج. حسب تقرير الخبرة القضائية المنجزة. يجوز لكل شخص الإطلاع على قائمة شروط البيع في مكتب المحضر القضائي أو في أمانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي

30.06.2025



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836






Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Championnat national 2025 de Cyclisme

Yacine Hamza sacré à Tlemcen

La course en ligne (Elite/Mesieurs) du Championnat national de cyclisme sur route, disputée samedi sur une distance de 183 kilomètres à Tlemcen, a été remportée par Hamza Yacine, de l'équipe Madar Pro-Team, ayant réussi un chrono de 4h50:56. Sur le podium, il a devancé ses deux coéquipiers chez Madar Pro-Team, respectivement Hamza Mansouri et Hamza Amari, qui ont été crédités du même chrono. La course a été relativement intense et a été marquée par pas moins de 35 abandons, y compris de la part de certains internationaux, comme El Khassib Sassane, Ayoub Sahiri, Mohamed Achraf Amellal et Abderraouf Bengayou. En effet, sur les 68 coureurs engagés dans cette course, seuls 22 ont franchi la ligne d'arrivée, alors que les onze restants n'ont même pas pris le départ de la course. C'est donc une belle revanche que prend la «MPT» sur le MC Alger, qui avait dominé l'épreuve du contre-la-montre individuel, disputée jeudi,



sur une distance de 27,4 kilomètres. C'est en effet «Le Doyen» qui avait survolé cette épreuve, aussi bien chez les seniors que chez les moins de 23 ans, en s'imposant respectivement par Azzedine Lagab et Zakaria Ali Sahiri. Finalement, la Madar

Pro-Team lui a rendu la pareille, en dominant outrageusement la course en ligne. Dimanche a été laissé comme journée de repos, pour que les athlètes puissent se ressourcer et se préparer en prévision des épreuves de vélo tout terrain, prévue lundi.

Fédération algérienne d'athlétisme

Farid Boukaïs nouveau président

Le président de la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou Farid Boukaïs, a été élu samedi à Alger, nouveau président de la Fédération algérienne de la discipline (FAA), après avoir terminé largement en tête du suffrage, organisé à la salle de conférences du centre de regroupement et de préparation des élites sportives à Souidania. Boukaïs a récolté 45 voix, au moment où son principal concurrent, l'ancien président de la FAA, Amar Bouras, n'en a récolté que 30 voix. Les deux autres candidats à la présidence de l'instance, Mourad Mahour-Bacha (ancien champion du décathlon) et Abderrahmane Morceli (ancien athlète et entraîneur spécialisé dans le demi-fond), eux, ont récolté respectivement sept et cinq voix. Au départ, il y avait six candidats à la présidence de la FAA, mais 24 heures avant la tenue de cette assemblée

générale électorale (AGE), deux d'entre eux ont décidé de se retirer. Il s'agit d'Adem Hecini (ancien international du demi-fond) et Amine Hafed (ancien champion du décathlon). Le quorum a été atteint en présence de 89 membres sur les 115 qui composent l'assemblée générale de la Fédération algérienne d'athlétisme, avec à leurs côtés un représentant du ministère des Sports, ainsi que plusieurs anciens champions du monde et olympiques de la discipline. Boukaïs est appelé à remplacer le président démissionnaire Yacine Louail, qui avait rendu le tablier en mai dernier, pour, avait-il indiqué "des raisons personnelles, qui l'empêchent de poursuivre sa mission". Louail avait été élu à la tête de la Fédération algérienne d'athlétisme fin février 2021. Il avait succédé à l'ancien président Abdelhakim Dib, avant d'être reconduit pour

le nouveau mandat olympique 2025-2028. "Tout d'abord, je tiens à remercier les membres de cette honorable assemblée pour la confiance qu'ils ont placée en moi et je m'engage à faire de mon mieux pour relancer la discipline, redorer son blason et raviver ses gloires passées. Je pense qu'il est primordial de commencer par rassembler la grande famille de l'athlétisme algérien autour d'un but commun, car c'est cela qui nous permettra de travailler dans de bonnes conditions", a déclaré Boukaïs après son élection. "Du point de vue résultats techniques sur le plan international, l'athlétisme est toujours la discipline N1 en Algérie", a-t-il également tenu à rappeler, avant de promettre qu'il fera de son mieux pour la porter encore plus vers l'avant. Le nouveau président de la FAA a reconnu que la mission s'annonce difficile et que la réussite sur le terrain exige d'importantes ressources, humaines et financières, affirmant, toutefois, "qu'avec le soutien de tous, nous parviendrons".

Annoncé au WAT par certains médias

L'ex-joueur de la JSMT et du SCM, El-Azzaoui Hacène, dément carrément



Rencontré lors d'un grand tournoi de l'été d'inter-wilayas de football, organisé à Rahouia par les anciens de l'ASBR, l'ex-joueur de la JSMT et du SCM, El-Azzaoui Hacène, a répondu gentiment à notre question sur l'annonce par quelques médias, de son départ à la formation des Zianides : le Widad De Tlemcen. El-Azzaoui nous a déclaré qu'il dément catégoriquement cette information et qu'il est libre actuellement de tout engagement, bien qu'il ait des contacts avec certains clubs tels que la JSMT, le Chabab de Béchar El-Djedid, ainsi que le CRT, mais rien n'a été conclu à ce jour. En attendant sa décision finale, l'enfant de Tiaret continue à participer dans les différents tournois de football afin de préserver sa forme et avant de signer dans un nouveau club, nous a-t-il affirmé.

L.Bouhala

Coupe d'Algérie La finale le 5 juillet à Baraki

La finale de l'édition 2024-2025 de la Coupe d'Algérie de football, entre l'USMA Alger et le CR Belouizdad, se jouera le samedi 5 juillet prochain au stade Nelson Mandela de Baraki à 17h00. La réunion technique en prévision de cette finale est programmée pour le dimanche 29 juin 2025 à 11h00, au siège de la FAF à Dely Brahim (Alger), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF), mercredi soir dans un communiqué. L'USMA s'est qualifiée pour la finale en éliminant l'USM El Harrach (1-0, a.p.), au stade olympique du 5 Juillet, alors que le CR Belouizdad, tenant du trophée, a passé l'écueil du MC El Bayadh (1-0), au stade Miloud Hadefti d'Oran.

Rien ne va dans le sens voulu

Qui fait quoi au MCO?

Les erreurs d'un passé encore récent ne semblent pas encore avoir été retenues au MCO. Alors que la direction d'Hyproc devait tirer les enseignements du retentissant double échec des deux dernières saisons et de tout faire pour éviter un troisième exercice raté à la direction du Mouloudia, voilà que l'on assiste au même scénario ayant meublé la même période estivale que l'exercice précédent. Sinon comment expliquer que le limogeage annoncé de ceux qui ont lamentablement fait du MCO un simple candidat au maintien malgré les centaines de milliards dépensés, à savoir Ahmed Belkacemi, Chakib Ghomari et Benoumer Belbachir n'a pas encore été officialisé via un communiqué de la direction d'Hyproc, question d'assurer au public des Rouge et Blanc que le club entamait un nouveau cycle. Cette absence de communication de ceux qui gèrent le club d'El-Hamri actuellement ne fait, en revanche, que confirmer un éventuel statu quo qui signifierait, s'il venait à être annoncé, une rupture définitive avec la masse populaire. D'autant plus qu'alors que d'autres clubs de l'élite ont déjà entamé leur opération recrutement en collaboration avec le staff technique, au MCO on en est encore à palabrer autour du maintien ou non d'Abdelkader Amrani, l'entraîneur en chef, sur la composition de son équipe, ainsi que sur les joueurs libérés ou gardés au sein de l'effectif en perspective du prochain exercice. Prévue depuis déjà quelques jours mais ajournée pour des raisons encore inconnues, la recomposition d'un nouveau conseil d'administration retarde, en parallèle, toute action visant à permettre à l'équipe-première de faire un pas en avant vers une nouvelle ère. Parmi les supporters, presque personne ne sait, à ce sujet, qui commande réellement au Mouloudia, qui a les clefs de la maison ou encore qui prend les décisions tant tout est flou, mal expliqué et aucunement bien communiqué. Dire alors que « e » MCO est à la croisée des chemins ne serait, en fait, qu'un doux euphémisme tentant d'illustrer un tableau ombragé alors qu'en réalité, rien ne va dans le sens de la logique sportive, encore moins du bon sens économique.

Rachid B.

Athlétisme (Meeting international en Belgique-200 mètres)

Victoire de Skander Djamil Athmani



Le sprinter algérien Skander Djamil Athmani a remporté le 200 mètres d'un meeting international d'athlétisme, disputé, hier samedi en Belgique, avec un chrono de 20.96. Sur le podium de cette course, l'international algérien a devancé deux Belges, Olivier Lifrange (2e en 20.97") et Timber Huysmans (3e en 21.20"). Le mérite d'Athmani est d'autant plus grand qu'il a remporté cette course en bravant un vent défavorable de 1,9 mètre/seconde, sans parler de la résistance farouche de Lifrange, qu'il a battu au sprint, avec un centième de seconde d'avance. Une nouvelle victoire, qui confirme l'excellente forme dans laquelle se trouve actuellement l'international algérien, ayant remporté de nombreuses courses au cours des trois derniers mois, y compris sur 100 mètres.

Projection d'un film documentaire
sur le parcours de la pédagogue
et auteure Djouher Amhis Ouksel



Un film documentaire retraçant le parcours de la pédagogue et auteure Djouher Amhis Ouksel a été projeté samedi soir à Alger devant le public. L'œuvre singulière de "Na El Djouher", ainsi judicieusement consacrée dans ce documentaire, a été projetée à la cinémathèque d'Alger, en présence

de son directeur Adel Mekhalfia, de directeur du Centre algérien de développement du cinéma (CADC), Zineddine Arkab, du scénariste et réalisateur de ce film, Ali Mouzaoui, du cinéaste Amar Tribèche et de l'universitaire et critique de cinéma, Ahmed Bedjaoui. Extrait de 30 heures d'enregistrement, ce film intitulé "Et si on parlait de toi" revient, en 52 minutes, sur le dévouement singulier de Djouher Amhis Ouksel dans différents volets de sa vie en tant qu'enseignante, pédagogue et auteure. "Na El Djouher était de ces personnages émuovants qui ont beaucoup de choses à dire, indispensables à nos vies et à la construction d'une société moderne", a expliqué Ali Mouzaoui. Dans une vision poétique aux élans de méditation et de philosophie, le propos de Djouher Amhis Ouksel a été accompagné par des scènes d'illustration, servies par les jeunes comédiens, Rachid Ait Chekdid, Hayet Tadjer et Damia Derrab et tournées à des endroits réveillant des souvenirs intenses et sur des lieux somptueux. Classée dans la lignée "des femmes qui ont parlé et qui ont dit les choses", à l'instar de Taos Amrouche, Assia Djebbar et d'autres encore, Djouher Amhis Ouksel, demeure, selon Ali Mouzaoui, "l'exemple le plus fascinant parmi les parcours féminins algériens", constituant "une mémoire lucide et une conscience vivante au service de la jeunesse de son pays". Dans ce film-documentaire, qualifié de "chef d'œuvre" par le réalisateur Amar Tribèche, Djouher Amhis Ouksel rappelle sereinement que la mort est la fin naturelle d'un parcours de vie, "se riant du temps qui passe", pour vivre pleinement l'instant présent et apprécier "chaque minute à sa portée".

Festival du théâtre pour enfants
La pièce "Le beau monde"
remporte le prix du meilleur
spectacle théâtral intégré

La pièce "Le beau monde" du Théâtre régional Mustapha-Kateb de Souk Ahras a remporté la "fibule d'or", prix récompensant le meilleur spectacle intégré, à l'issue du 13e Festival culturel national du théâtre pour enfants, clôturé vendredi à la maison de la culture Ali-Souahi de Khenchela. Au terme de cette manifestation qui a vu 8 productions théâtrales concourir pour la "fibule d'or", le prix de la meilleure mise en scène a été attribué à Mohamed Bezzahi, de l'association "Triangle" de Guelma pour "Les noces d'Ouchen", le prix du meilleur texte au Dr Farah Elias du TR Souk Ahras pour "Le beau monde" et le prix de la meilleure composition musicale à Nadjib Oubraham de l'association "Triangle" de Guelma ("Les noces d'Ouchen"). Ce festival, placée sous le slogan "Créativité des enfants pour une mémoire éternelle", a réuni 8 troupes de plusieurs wilayas du pays qui ont concouru, durant 4 jours, pour la fibule d'or. Les œuvres présentées lors de ce festival, dont la cérémonie de clôture a été présidée par le directeur de wilaya de la culture, Mohamed El Alouani, ont été évaluées par un jury composé d'artistes et de professeurs dans le domaine du 4e art. La manifestation avait été inaugurée lundi dernier en présence de M. Abderrezak Baba, directeur central au ministère de la Culture et des Arts, représentant le ministre du secteur, Zouhir Ballalou, ainsi que des autorités locales.

Bordj Badji-Mokhtar

**Le Bazane, tenue traditionnelle reflétant
l'identité culturelle authentique de la région**

Le Bazane, un habit traditionnel masculin, apanage des Touaregs, fait partie des composants d'un patrimoine matériel jalousement préservé par les habitants de Bordj Badji-Mokhtar qui continuent à privilégier cet effet vestimentaire, en attachement à leur culture ancestrale authentique. Cette tenue traditionnelle consiste, à l'instar d'autres effets vestimentaires locaux, tels que El-Guezni et El-Ganilia, importés de pays voisins, en une large Gandoura en coton, aux couleurs bleue et blanche, accompagnée d'une longue étoffe, sorte de cache-nez appelé "Tedjmest", servant également de chèche couvrant la tête et masquant le visage, de sorte à ne pas obstruer la visibilité et permettant à celui qui le porte de se prémunir, des rudes conditions climatiques sahariennes, que ce soit la chaleur ou les tempêtes de sable. Approché par l'APS, Mohamed lamine Akbaoui, chercheur dans le domaine du patrimoine, a expliqué que le Bazane constitue, outre sa vocation d'effet vestimentaire, une partie intégrante des composantes de l'identité culturelle locale, incarnant de nobles valeurs de la région. Très attachés à leur legs matériel et immatériel séculaire, des habitants locaux, aussi bien des vieux que des jeunes, préfèrent se parer comme le veulent les circonstances festives et religieuses, de cet habit traditionnel, signe de hautes valeurs humaines et de fidélité à la culture locale. Bien que cet habit ait connu certaines modifications en termes de design moderne, avec des broderies en fils d'argent aux motifs Tamazight, il demeure encore sollicité, ont indiqué à l'APS des artisans locaux lors



d'une virée aux marchés de Bordj Badji-Mokhtar. Ce costume ancestral, dont la confection d'une pièce complète requiert deux jours et des ingrédients indispensables pour lui assurer son imperméabilité aux facteurs climatiques, s'impose comme un pan de la culture locale.

**APPEL À INCLURE LE BAZANE
DANS LA LISTE
DU PATRIMOINE CULTUREL**

Le Bazane reste toujours en vogue chez les habitants de la région, notamment durant les occasions festives, et n'a cessé de s'imposer en mode moderne parmi les jeunes qui se vantent de ses qualités sur les réseaux sociaux, en tant que symbole vestimentaire culturel marquant une des spécificités culturelles de cette région de l'extrême-sud du pays. Cette tendance au Bazane ne peut, toutefois, cacher, de l'avis d'artisans, les défis rencontrés, notamment le manque de main d'œuvre qualifiée, ainsi que la rareté de la matière première de

qualité, nécessaire à sa confection. Dans ce cadre, la présidente de l'association locale de l'artisanat, Mme Messaouda, a fait savoir que les associations locales s'emploient à former une relève pour perpétuer cet art ancestral, et ce, à travers les expositions, les défilés et les concours de couture. Elle-même artisane, elle a émis le souhait de voir étaler ce costume sur les stands des manifestations nationales et internationales et œuvrer à l'inclure, eu égard à sa symbolique culturelle nationale, dans la liste du patrimoine culturel. Selon nombre d'artisans, maître-tailleurs de la région, ce costume ancestral allie, en plus de sa dimension patrimoniale, des valeurs d'authenticité et d'élégance, le laissant très apprécié et prisé notamment par les jeunes. Il constitue, selon eux, un pan de la culture locale reflétant le génie de l'homme du désert pour s'acclimater avec son environnement et s'attacher à son legs séculaire authentique.

Clôture du cycle du cinéma tchécoslovaque

Critique audacieuse du totalitarisme

La cinémathèque d'Alger a abrité mardi soir la projection de «Ucho» (L'oreille) dans le cadre de la clôture du cycle de projections «Les perles du cinéma tchécoslovaque des années 1960 – 1970». Organisée par l'ambassade de la République tchèque en Algérie en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts et la cinémathèque d'Alger, cette manifestation a rassemblé des cinéphiles passionnés du cinéma d'auteur et d'histoire durant trois jours avant de faire escale à Béjaïa, Constantine, Oran et Annaba. La projection s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République tchèque en Algérie Jan Czerny qui a félicité la réussite de ce cycle dédié aux

passionnés du septième art. «Ce dernier film est une métaphore puissante de la surveillance et de la peur sous le régime communiste tchécoslovaque et une critique audacieuse du totalitarisme. Tourné dans la clandestinité et censuré jusqu'à 1990, ce film dénonce avec courage l'autocensure, l'hypocrisie et offre un témoignage poignant sur un pan de l'histoire de la République tchèque», a déclaré l'ambassadeur avant la projection. Le film relate le retour d'une réception d'un jeune couple, Ludvik, vice-ministre du régime communiste au pouvoir à Prague qui apprend le limogeage de son supérieur hiérarchique et sa femme Anna, une alcoolique ba-

varde. La surprise fut grande à leur arrivée lorsqu'ils découvrirent que des agents du régime sont entrés par effraction pour installer des micros. Sans courant électrique et sans ligne téléphonique, une plongée nocturne dans la paranoïa et la peur avec comme supplément de terreur la présence d'hommes inconnus au jardin. Les rancœurs entre le couple ressortent comme reflet des tensions invisibles de cet ennemi qui écoute sans se montrer. Les tensions irrespirables éloignent le couple d'abord avant de les réunir. En dépit de son récit sombre, le mélange d'humour noir et caustique et les bonnes performances des acteurs font de «Ucho» un classique du cinéma tchèque.

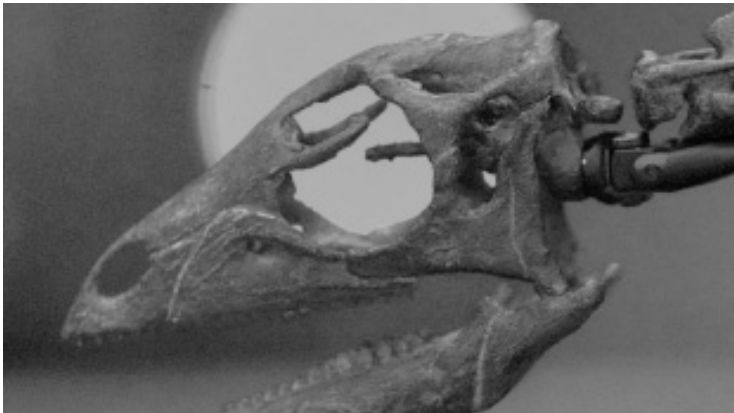
Des scientifiques découvrent une nouvelle espèce de dinosaure de la taille d'un chien

Les scientifiques estiment qu'il y a eu entre 10.000 et 25.000 espèces de dinosaures au cours des quelque 160 millions d'années de leur règne sur Terre. Mais nous sommes encore loin de toutes les connaître : seules près de 1.200 espèces ont pu être scientifiquement décrites à partir de fossiles, comme l'explique le Museum d'histoires naturelles.

Une nouvelle vient récemment de s'ajouter à la liste : Enigmacursor mollyborthwickae. De la taille d'un chien, cette espèce bipède vivait il y a environ 150 millions d'années aux États-Unis, rapporte CNN, ce mercredi 25 juin 2025. Les paléontologues ont découvert son fossile dans la formation de Morrison, dans le Colorado. Ce dinosaure, qui mesurait à peu près la même taille qu'un labrador retriever, possédait une queue bien plus longue, représentant à elle seule la moitié de sa longueur totale, souligne une étude publiée dans la revue Royal Society Open Science. Comparé à un chien, il pesait environ autant qu'un colley ou berger écossais.

UN COUREUR ASSEZ RAPIDE

Cet herbivore se déplaçait sur ses longues pattes arrière, ce



qui « suggère qu'il était un coureur assez rapide », précise le professeur Paul Barrett, chercheur au Musée d'histoire naturelle de Londres et codirecteur de l'étude. Cette agilité lui permettait probablement d'échapper à ses prédateurs.

L'étude des ossements a également révélé des caractéristiques uniques, le distinguant de toutes les espèces connues à ce jour. Son fémur, notamment, présente des insertions musculaires différentes de celles observées chez les autres dinosaures.

Il est toutefois apparenté au Yandusaurus hongheensis, une espèce plus grande (environ trois mètres de long) découverte en Chine. Cela suggère, selon les chercheurs, que l'espèce

était répandue et que d'autres squelettes restent à découvrir. Le spécimen retrouvé n'était pas totalement formé, et la cause de sa mort demeure inconnue : aucune trace de blessure ou de maladie n'a été relevée.

UNE RARE DÉCOUVERTE

De nouvelles espèces de dinosaures sont découvertes ou identifiées relativement fréquemment, environ une par semaine, indique Paul Barrett. Mais trouver de petits dinosaures comme celui-ci reste rare, car les chasseurs de fossiles privilégient les grandes prises. De plus, les squelettes de petite taille sont plus vulnérables à la dégradation par les prédateurs et les charognards.

La Chine dévoile un mini-drone espion aussi petit... qu'un moustique

Les chercheurs de l'Université nationale de technologie de défense (HUDT), la plus grande académie militaire de recherche et développement de Chine, ont récemment présenté une série de nouveaux drones militaires. Parmi eux, on retrouve un nanorobot de la taille d'un moustique, comme le rapporte Futurism. Très difficile à détecter à l'œil nu, ce drone pourrait donner à la Chine un avantage majeur dans ce domaine, qu'elle maîtrise de plus en plus.

1,3 CM DE DIAMÈTRE

Le pays se trouve en effet aujourd'hui au premier rang mondial dans le développement robotique, porté par plus de 450.000 entreprises spécialisées, selon le quotidien officiel China Daily. Entre 2022 et 2023, plus de la moitié des robots déployés dans le monde étaient chinois. Entre 2021 et 2022, la Chine avait même battu le record du plus grand déploiement de robots jamais enregistré sur un an.

Concernant ce nouveau drone-moustique, on pourrait facilement le prendre pour un véritable insecte grâce à sa taille minuscule de 1,3 cm de diamètre, ses deux petites ailes et ses trois pattes fines. Le dispositif s'annonce redoutable, d'autant

qu'il a été pensé en premier lieu pour le domaine militaire. « Les robots bioniques miniatures comme celui-ci sont particulièrement adaptés à la reconnaissance d'informations et aux missions spéciales sur le champ de bataille », a déclaré un étudiant-chercheur lors de la présentation. Ces drones peuvent cependant aussi servir en médecine, en surveillance environnementale ou lors de catastrophes, ajoute Interesting Engineering.

DÉPLOYÉ DÈS 2026

Quoi qu'il en soit, ce drone-moustique chinois vient rappeler la capacité d'innovation de la Chine et l'avance que le pays pourrait avoir en robotique. Cependant, sans information sur son coût de production ou son autonomie en vol, élément critique

sur ces drones miniatures, il est difficile de le comparer à ses concurrents américains, à savoir le Teledyne Black Hornet 4 et le Vantage Robotics Trace, qui ont tous deux une demi-heure d'autonomie. L'Armée populaire de libération pourrait néanmoins se doter de ces nano-drones dès 2026.

Le même jour, l'HUDT a également présenté un drone militaire à quatre ailes contrôlé via un smartphone, et un autre pouvant être lancé à l'aide d'un obus d'artillerie de 155 mm, ce qui lui permet d'être déployé rapidement à plus de 10 kilomètres de distance. En novembre, la Chine avait aussi présenté un drone mère capable de transporter 100 drones à la fois sur plus de 6.000 km.

France

Le crash d'un avion de tourisme fait trois morts

Trois personnes sont mortes dans le crash d'un avion de tourisme survenu vendredi après-midi sur la commune de Champhol (Eure-et-Loir, centre de la France), située au nord de Chartres, a appris l'AFP auprès de la préfecture. Les trois occupants de l'aéronef, deux hommes et une femme, dont les âges n'ont pas été précisés dans l'immédiat, ont perdu la vie dans l'accident qui s'est produit « avant 16h00 dans un quartier résidentiel », a annoncé la préfecture d'Eure-et-Loir à l'AFP. Aucune habitation de cette commune située au nord de Chartres n'a été touchée, seule une voiture a été endommagée, a précisé la même source. L'aéronef appartenait à l'aéro-club de l'aérodrome de Chartres métropole.

SOCIÉTÉ | 13

États-Unis

En état d'ivresse, il enferme ses quatre chiens dans la voiture et les laisse mourir de chaud

Quatre chiens ont trouvé la mort à Las Vegas (États-Unis) après avoir été enfermés pendant plusieurs heures à l'intérieur d'un véhicule stationné dans un garage fermé. Le suspect, déjà connu de la justice pour des faits similaires, a été arrêté. Il est poursuivi pour suspicion de torture, mutilation et mise à mort volontaires ou malveillantes d'un animal, précise le Las Vegas Review Journal.

Selon le rapport d'arrestation, les chiens - des labradors et des golden retrievers - auraient succombé à un coup de chaleur ou à une suffocation. L'autopsie a confirmé des signes typiques d'une exposition prolongée à une chaleur extrême dans un espace clos.

Ce sont les proches de l'homme qui ont donné l'alerte. Sa petite-fille, adolescente, a découvert la scène en rentrant d'une sortie. Elle a remarqué les vitres embuées du véhicule et aperçu un des chiens inertes sur le siège conducteur.

En entrant dans la maison, elle aurait trouvé son grand-père nu, ivre et, selon elle, incapable de réagir. Elle a prévenu sa mère, également résidente du domicile mais absente à ce moment-là, qui a immédiatement contacté les secours. À leur arrivée, l'homme était en détresse physique et psychologique.

Fait troublant : ce drame ne serait pas le premier. La fille et la petite-fille de l'homme ont déclaré à la police qu'il avait déjà causé la mort de deux autres chiens dans des circonstances similaires quelques années plus tôt. À l'époque, un signalement avait été fait au service de contrôle animalier pour qu'il ne puisse plus posséder d'animaux. Malgré cela, il aurait continué à acheter des chiens par le biais de tiers en ligne.

Dans un carnet retrouvé au domicile et remis aux enquêteurs, l'homme aurait lui-même reconnu avoir négligé les animaux. Selon la police, six chiens seraient morts sous sa garde en l'espace de quatre ans.

Remis en liberté le lendemain de son arrestation, l'homme est sous contrôle judiciaire dans l'attente de sa comparution devant le tribunal, prévue pour le 14 juillet. Il lui est de nouveau interdit de détenir de nouveaux animaux.

Côte d'Ivoire

Le nombre de grossesses en hausse en milieu scolaire

En Côte d'Ivoire, le nombre de grossesses en cours de scolarité est en hausse de plus de 8%. C'est ce que révèle un récent rapport publié par le Conseil national des droits de l'homme qui tire la sonnette d'alarme : plus de 4 400 grossesses en milieu scolaire ont été enregistrées, en moins d'un an. Derrière ces statistiques, ce sont des vies bouleversées, des parcours scolaires brisés et des rêves d'avenir compromis.

La Nawa et le Tonkpi sont les régions les plus touchées, avec plus de 400 cas chacune. Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) alerte sur ces chiffres qui cachent des situations dramatiques. À Bouna, une élève de 3e accouche pendant l'épreuve du BEPC. À Aboisso, une autre, en terminale, accouche, le matin, et s'évanouit l'après-midi, en pleine composition.

Marie-Paule Kodjo, vice-présidente du CNDH, tente d'expliquer cette recrudescence :

« Ce boom peut s'expliquer par les pesanteurs sociales, les mariages précoces, la précarité, les viols. Et puis, il y a aussi les « tontines sexuelles », ces regroupements d'élèves qui vivent ensemble dans des studios et qui, influencés par les réseaux sociaux, au lieu d'étudier, font tout sauf ça. »

Sur le terrain, des ONG comme Pro Kids tentent de redonner une chance aux jeunes filles adolescentes. Elles les réinsèrent, les accompagnent et les impliquent dans les campagnes de sensibilisation.

Pour Aïcha Traoré, présidente de l'ONG, la responsabilité doit aussi être partagée avec les familles : « On a une prévalence assez élevée de jeunes qui vont vers le sexe. Il faut les conseiller et les encadrer. Il faut en parler jusqu'à ce que l'adolescent comprenne qu'opter pour une méthode de contraception, opter pour une sexualité saine ou même pour l'abstinence, c'est un choix qu'il faut faire. »

Depuis 2013, le gouvernement ivoirien mène une campagne baptisée « Zéro grossesse à l'école », visant à sensibiliser élèves, enseignants et parents.



2

10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 There's a New Killer in Town
15h00 Un intrus dans les murs de ma maison
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h00 Tout pour la lumière
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
20h05 Petits plats à emporter
20h10 Camping Paradis
21h05 Camping Paradis
21h55 Eurodreams
22h00 Camping Paradis
22h55 Camping Paradis
00h40 Programmes de la nuit

11h50 Le maillot à pois, 50 ans au sommet
11h55 Journal Météo Climat
12h00 Journal 13h00
12h40 Journal Météo Climat
12h47 C'est bon à savoir
12h48 La p'tite librairie
12h55 Ça commence aujourd'hui
14h05 Ça commence aujourd'hui
15h10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16h55 Affaire conclue : la vie des objets
17h00 Tout le monde a son mot à dire
17h40 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal 20h00
19h56 Ma maison de A à Z
20h00 Mot de passe : le duel
20h10 Enquêtes au paradis
21h00 Enquêtes au paradis
22h00 Meurtres au paradis
22h55 Meurtres au paradis
00h05 Histoires courtes
01h40 In Her Car



3

06h56 Forêt magique super joyeuse
07h07 Forêt magique super joyeuse
08h20 Le roman de Jim
08h59 (Sur)vivants
10h31 Le cercle séries
11h18 La boîte à questions
11h24 Bleu, un océan de solutions
12h20 L'Heureuse élue
13h49 Jonathan Lambert : Rodolphe
15h06 Sarah Bernhardt, la Divine
16h42 Saturday Night Live
17h52 Loris Giuliano au boulot
18h42 Hot Ones
19h23 D'autres que moi
19h27 Viendez au Groland
19h46 Viendez au Groland
20h09 Plaine orientale
21h05 Hot Ones
21h49 La Petite Vadrouille
23h48 Anora
02h03 L'hebd'Hollywood

11h25 Dans le rétro
13h20 Rex, chien flic
14h05 Rex, chien flic
14h50 Rex, chien flic
15h35 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
17h05 Questions pour un champion
18h00 Consomag
18h01 La p'tite librairie
18h05 Dans le rétro
18h10 Hors la ville
18h15 ICI 19/20 édition toutes régions
18h50 Tout le sport
19h10 Le journal des talents
19h20 Dans le rétro
19h21 Un si grand soleil
20h10 Les Dents de la mer
22h10 Les dents de la mer 2e partie
23h55 Les enquêtes de Murdoch
00h35 Les enquêtes de Murdoch
01h20 Les enquêtes de Murdoch



arte

04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h30 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h30 La roue de la fortune
17h35 Le juste prix
18h45 Le 19.45
19h35 Nouveau jour
20h10 Cauchemar en cuisine
21h10 Cauchemar en cuisine
21h55 Cauchemar en cuisine
23h30 Enquête exclusive
00h55 Enquête exclusive
01h55 Programmes de la nuit

04h55 Associations de bienfaiteurs
07h50 ARTE Journal Junior
08h25 Marche avec les loups
09h50 L'aigle royal, seigneur des Alpes
10h35 L'aigle royal, seigneur des Alpes
11h20 Kadoua et les cueilleuses de karité burkinabè
12h35 Porc royal
14h05 Bandits, bandits
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
17h55 Les parcs nationaux du Royaume-Uni
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h00 Kill Bill vol. 2
22h10 La légende du pianiste sur l'océan
23h05 Bandits, bandits
01h00 Concert de gala Young Euro Classic : Beethoven, Prokofiev et Fauré

TÉLÉVISION

15



3

20h10

LES DENTS DE LA MER



Dans la paisible station balnéaire d'Amity, sur la côte Ouest des États-Unis, l'été commence sous de sombres auspices lorsque le corps mutilé d'une nageuse est découvert sur la plage. L'autopsie révèle que la tragédie a été causée par l'attaque d'un requin, semant la panique parmi les habitants. Martin Brody (Roy Scheider), le chef de la police, conscient du danger, prend la décision d'interdire l'accès aux plages pour protéger les estivants. Cependant, il se heurte à l'opposition du maire Larry Vaughn (Murray Hamilton), qui privilégie les intérêts économiques de la ville, dépendante du tourisme estival.

Realisateur: Steven Spielberg
Scénariste: Peter Benchley.



20h10

PLAINE ORIENTALE



Reda met tout en œuvre pour découvrir l'identité de l'homme qui a tenté d'assassiner son père. Il recherche le propriétaire du véhicule noir qui a volontairement percuté le véhicule de Pierre-Marie Campana. La juge Maertens trouve la photo d'un radar de vitesse montrant Jean-Dominique au volant de la voiture suspecte. Mais sa femme Alexandra lui fournit un solide alibi. Prévenu par sa fille, Carlotti tente de convaincre Reda de renoncer à venger la mort de son père.

Acteur: Raphael Acloque (Reda Campana), Lina El Arabi (Ines Amrani), Antonia Desplat (Alexandra Guerrieri), Cédric Appietto (P.Marie Campana),



22h24

CAMPING PARADIS



Camping Paradis est une série française créée en 2006 et diffusée par TF1. Camping Paradis nous amène en Provence, à Martigues. Tom Delormes y tient un camping du même nom. En compagnie de sa sœur Elsa et de son équipe, ils gèrent l'animation du camping, mais aussi les petits tracas du quotidien de leurs clients. Parmi ces derniers, on retrouve notamment Christian Parizot, cliché du campeur râleur en tongs et marcel, mais personnage attachant. Dans une ambiance rappelant parfois La Croisière s'amuse, Camping Paradis est inspirée de la série allemande Die Camper diffusée par la chaîne allemande RTL.



Ghaza

Au moins 37 martyrs dans des attaques de l'armée sioniste



Au moins 37 Palestiniens dont neuf enfants, sont tombés en martyrs, samedi soir suite à des frappes ou des tirs de l'armée d'occupation sioniste dans la bande de Ghaza, a indiqué la Défense civile. «Au moins 37 martyrs et des dizaines de blessés ont été transportés vers des hôpitaux à la suite de tirs et de raids sionistes », a affirmé Mahmoud Bassal, porte-parole de cette organisation de premiers secours. M. Bassal a détaillé sept frappes aériennes menées par des drones ou des avions de chasse ayant fait un total de 35 martyrs, dont neuf enfants (trois à Jabalia et six à Ghaza). Outre Jabalia et Ghaza, M. Bassal, qui a communiqué les noms de 15 personnes sur les 37 tombées en martyrs samedi, a fait également état de frappes meurtrières à Khan Younes et à Deir el-Balah. Deux autres personnes sont tombées en martyrs suite à des tirs sionistes alors qu'elles attendaient une distribution de nourriture dans le secteur de Netzarim, dans le centre de la bande de Ghaza, a ajouté M. Bassal. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 56 412 martyrs et 133 054 blessés, ont indiqué samedi les autorités sanitaires palestiniennes.

Serbie

140.000 manifestants pour réclamer des élections

Environ 140.000 personnes, selon un organisme indépendant, ont manifesté samedi en Serbie pour réclamer des législatives anticipées, maintenant la pression sur le gouvernement après plus de sept mois d'un mouvement de contestation mené par les étudiants qui secoue tout le pays. "Nous voulons des élections!", a scandé la foule, qui a envahi à partir de 18H00 (16H00 GMT) la plus grande place de la capitale Belgrade et plusieurs rues alentour, brandissant des drapeaux serbes et des banderoles avec les noms de villes et de villages de Serbie, ont constaté plusieurs journalistes de l'AFP dans le cortège. En fin de soirée, des heurts ont éclaté entre des grappes de manifestants dont certains avec des fumigènes et les forces de l'ordre, qui ont fait usage de gaz lacrymogènes et de grenades assourdissantes. Les heurts sont rares depuis le début du mouvement. Dans un communiqué la police a affirmé que le rassemblement avait réuni 36.000 manifestants

A la demande de l'Algérie

Le Conseil de sécurité évoque la situation humanitaire à Ghaza

Le Conseil de sécurité des Nations unies a évoqué, vendredi, à la demande de l'Algérie, la situation humanitaire tragique dans la bande de Ghaza, au moment où l'armée sioniste a profité de l'escalade entre l'Iran et l'entité sioniste qui a retenu l'attention de la communauté internationale, pour intensifier ses attaques contre les civils sans défense et entraver l'acheminement des aides humanitaires nécessaires à l'enclave. Dans son intervention, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a attiré l'attention des membres du Conseil quant aux crimes perpétrés par les forces de l'occupation sioniste durant ce mois, précisant que des centaines de palestiniens avaient été tués à proximité des soi-disant centres de distribution d'aides relevant de ce qu'on appelle la "Fondation humanitaire de Ghaza", organe humanitaire de la puissance occupante, rappelant, à ce propos, qu'au 25 juin 2025 le bilan s'est alourdi à 549 martyrs, tandis que le nombre de blessés a dépassé 4066. Appuyant ses propos par des vidéos documentées, le diplomate algérien a, par ailleurs, indiqué que ces pertes humaines n'étaient pas fortuites, mais plutôt le résultat de politiques systématiques et de pratiques délibérées menées par l'occupant. Il a, en outre, affirmé que la vérité commence à se faire jour, d'autant plus que certains médias sionistes ont déjà commencé à divulguer les instructions données aux soldats pour ouvrir le feu sur les civils en quête d'aide. M. Bendjama a également dénoncé le prétexte de l'en-



tité sioniste selon lequel des "enquêtes internes" allaient être menées, qualifiant cette approche d'inacceptable, en témoigne, a-t-il dit, l'incident du 25 mars dernier ayant coûté la vie à 15 paramédicaux et ambulanciers du Croissant-Rouge palestinien. Il a, à ce sujet, affirmé que la version sioniste des faits n'aurait jamais changé sans la large diffusion des enregistrements vidéo. Dans le même contexte, l'ambassadeur Bendjama a transmis le rejet des travailleurs humanitaires des tentatives visant à minimiser les pertes civiles, citant à cet égard, la déclaration du Secrétaire général des Nations Unies : "Chercher de la nourriture ne devrait jamais valoir une condamnation à mort". L'ambassadeur Bendjama a expliqué que la reprise de l'entrée des aides, bien que partiellement réalisée, ne

représente qu'une "goutte d'eau dans l'océan" de la souffrance. Il a, à ce titre, mis en garde contre la poursuite de la fermeture des points de passage vers le nord de Ghaza par les forces d'occupation et l'utilisation des centres de distribution dans le sud comme pièges mortels, ce qui démontre clairement que le contrôle de l'aide fait désormais partie intégrante du projet de nettoyage ethnique visant à forcer les Palestiniens à quitter leurs terres. Au terme de son intervention, le représentant de l'Algérie a souligné la nécessité de respecter les règles du droit international humanitaire, y compris l'obligation de garantir l'acheminement, sans entrave, des aides humanitaires et la protection des civils, estimant qu'il s'agissait d'une responsabilité fondamentale qui incombe au Conseil de sécurité de l'ONU.

Iran

Funérailles nationales pour plusieurs hauts gradés et scientifiques tués par Israël

Une foule immense a assisté samedi à Téhéran aux funérailles nationales d'une soixantaine de hauts gradés et scientifiques du nucléaire tués pendant la récente guerre avec Israël, au cinquième jour d'un cessez-le-feu toujours incertain après de nouvelles menaces de Donald Trump. Des milliers d'Iraniens, criant "Mort à l'Amérique" et "Mort à Israël", se sont rassemblés dès le lever du jour dans le centre de Téhéran, autour des cercueils recouverts de drapeaux iraniens et portant des portraits des commandants tués en uniforme. Le cortège parti de la place Enghelab (Révolution) s'est rendu place Azadi (Liberté), distante de 11 kilomètres, sur fond de musique pop iranienne accompagnant l'éloge funèbre. Après avoir participé aux cérémonies, le président Massoud Pezeshkian a remercié les Iraniens pour s'être associés à cet hommage. "Je vous remercie, chers compatriotes, du fond du coeur, vous avez accompagné les martyrs de la patrie avec amour et la voix de notre unité a atteint les oreilles du monde", a-t-il déclaré sur X. "Servir une nation aussi libre est l'honneur de ma vie. Pour toujours, Iran!", a-t-il ajouté. La présence du guide suprême,



l'ayatollah Ali Khamenei, n'a pas été confirmée. Au pouvoir depuis 1989, il a dans le passé présidé les funérailles nationales, notamment l'an dernier après la mort dans un accident d'hélicoptère du président d'alors, Ebrahim Raïssi. Un de ses conseillers, Ali Shamkhani, blessé durant la guerre, a lui été aperçu avec une canne. La télévision a également montré le général Esmail Qaani, responsable de la Force Qods, la branche des

opérations extérieures des Gardiens de la Révolution. Dans la rue, des milliers d'Iraniens ont brandi des drapeaux de la République islamique, le poing levé. "Boom boom Tel-Aviv", proclamait une banderole, en référence aux missiles iraniens tirés sur Israël durant le conflit en représailles à des attaques contre l'Iran. Des répliques de missiles étaient exposées dans le cortège. Des drapeaux israéliens et américains ont été piétinés par la foule.